

Quarterly Bulletin

aafi-afics

Association
des Anciens Fonctionnaires
Internationaux

Association
of Former International
Civil Servants

Automne 2016
Autumn 2016
Vol 75, No. 4



© reuters

AAFI-AFICS BULLETIN

VOL. 75, NO. 4

Automne – Autumn 2016

Table des matières

	Page
Editorial.....	2
En bref	3
Elections au Comité de l'AAFI-AFICS	6
La 105 ^{ème} Conférence internationale du Travail	6
69 ^{ème} Assemblée mondiale de la Santé.....	7
Journée internationale des personnes âgées	9
Résolution du Conseil des Droits de l'Homme A/HRC/33/L.9.....	11
Comité mixte de la Caisse des Pensions des Nations Unies, juillet 2016.....	14
Nuremberg, le procès	15
La langue de Shakespeare.....	21
Humour	23
A toute vapeur.....	24
Casse-tête	28
Livres	29
Nouveaux membres.....	55

Table of Contents

	Page
Editorial.....	30
In Brief	31
Elections to the AAFI-AFICS Committee	33
The 105th International Labour Conference	34
69 th World Health Assembly	35
International Day of Older Persons	36
Human Rights Council's Resolution A/HRC/33/L.9.....	38
UNJSPF Board meeting in July 2016	41
The Nuremberg Trial	42
Shakespearean Words	47
Humour.....	49
Full Steam Ahead!	51
Letter to the Editor	54
New Members	55

AAFI-AFICS

Bureau E-2078, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26

Banque UBS SA Genève (Compte: 240-128594.LUT; IBAN: CH66 0024 0240 1285 94LUT;
SWIFT/BIC: UBSWCHZH80A)

Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: aafi-afics@unog.ch

Site internet (français): <http://afics.unog.ch/aafi.htm>, Web (English): <http://afics.unog.ch/afics.htm>

Editorial

Par Odette FOUERAL



Des manchots empereurs avancent sur la banquise, le 5 janvier 2016, en Antarctique.
(RIEHLE GUNTHER / SOLENT NEW / SIPA)

Juste envie de partager avec vous une belle nouvelle : **la déclaration de mise en réserve naturelle de la Mer de Ross dans l'Antarctique pour les 35 ans à venir.** En choisissant de protéger la mer de Ross, la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marine de l'**Antarctique** (CCAMLR) protège un des écrins de la biodiversité de notre planète. Celle qui est surnommée "*le dernier océan*" est souvent considérée comme le dernier écosystème marin intact de la planète : aucune pollution majeure ne l'a souillée, aucun poisson n'a été pêché au point de ne plus pouvoir se renouveler, on n'y observe aucune espèce invasive et personne n'a jamais eu l'idée d'y extraire des minerais. L'extraction pétrolière y est d'ailleurs interdite.

L'endroit constitue le refuge d'un tiers de la population mondiale des manchots Adélie, mais aussi du quart de tous les manchots empereurs de la planète. Dans ses eaux, des milliers de baleines de Minke coulent des jours heureux, aux côtés des orques ou des phoques de Weddell, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, en anglais). Elle est aussi le paradis d'un tiers de la population de pétrels antarctiques - des oiseaux marins - et de calmars géants, comme celui de plus de 3,5 mètres remonté en 2013 par des pêcheurs.

Surtout, cette mer est un des sanctuaires de la légine antarctique, un poisson carnassier crucial pour la chaîne alimentaire de la zone, fortement menacé par la surpêche. Ses stocks commençaient à s'épuiser. Or, il faut 17 ans pour que la femelle devienne mature. La réserve marine lui offre désormais l'occasion de se reproduire en paix (Source : France Info).

En effet on ne parle que des espèces qui vont disparaître avec le changement climatique mais une zone de la plus haute importance sera « un peu » protégée.

Une deuxième bonne nouvelle concerne le nombre de signatures des **accords de la COP 21**. La Chine et les États-Unis ont ratifié samedi 3 septembre l'accord sur le climat de la COP21. Des signatures qui s'accompagnent d'engagements forts. L'Union européenne a ratifié ce vendredi 30 septembre à Bruxelles et enfin l'Inde, 3e pollueur de la planète, a ratifié les accords de Paris dimanche 2 octobre. Son engagement est une étape essentielle pour l'application des mesures de la COP 21.

Il avait fallu attendre huit ans pour voir le protocole de Kyoto, voté en 1997, entrer en vigueur. Un délai réduit à moins d'un an pour l'accord de Paris sur la lutte contre le réchauffement climatique, qui entrera en vigueur dans 30 jours. "72 pays représentant 56,75% des émissions ont maintenant ratifié l'accord de Paris! L'entrée en vigueur aura lieu dans 30 jours", a tweeté, ravie, Patricia Espinosa, la secrétaire générale de la Convention climat des Nations unies, mercredi 5 octobre.

Les 195 pays et l'Union européenne se sont accordés en décembre pour agir afin de limiter la hausse de la température mondiale "bien en deçà de 2°C" par rapport au niveau pré-industriel et même à "poursuivre les efforts pour limiter la hausse de la température à 1,5°C". Mais le thermomètre mondial a déjà gagné 1°C et rester sous les 2°C représente un défi.

Pour entrer en vigueur, l'accord conclu en décembre lors de la COP21, à Paris, devait être ratifié par 55 pays représentant au moins 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le dépôt des instruments de ratification mercredi par la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie et Malte a permis de franchir le seuil des 55%.

Maintenant attendons les actions concrètes des pays signataires,,,



En bref

Rubrique : Ils nous ont quittés

Nous tenions cette rubrique avec beaucoup de sérieux grâce aux informations reçues de la Caisse des Pensions. En effet nous étions conscients de son importance pour les retraités loin de Genève ou New-York.

Hélas depuis le changement de système informatique nous ne recevons plus ces informations.

Nous espérons pouvoir reprendre un jour cette rubrique.

DEUILS

Les peuples pleurent les victimes des attentats qui ensanglantent presque tous les pays du monde.

Nous devons nous souvenir aussi des morts qui ont endeuillé les Casques Bleus depuis leur fondation en 1948.

128.000 militaires, policiers et civiles ont été déployés en 16 opérations dans le monde.

Près de 130 ont été tués en 2015. Plus de 3.500 l'ont été depuis 1948.

Caisse des pensions UNJSPF : Amélioration du service client: Lancement du service en ligne (MSS)

Ceux qui ont une adresse courriel viennent de recevoir cette information. Hélas, la version française n'existe pas encore et la Caisse ne donne pas de date pour sa mise en ligne.

Cher/e/s collègues,

Nous continuons nos efforts pour améliorer le service client de la Caisse des Pensions des Nations Unies et sommes heureux de vous informer que la Caisse a récemment lancé son nouveau service en ligne (MSS), opérationnel depuis le mois dernier.

L'un des aspects les plus caractéristiques du nouveau Système Intégré d'Administration des Pensions (SIAP) est le nouveau numéro unique d'identification (UID) à neuf chiffres qui est attribué à tous les membres de la Caisse et nécessaire pour s'inscrire et accéder au nouveau service en ligne (MSS). Ce UID ne changera pas quel que soit votre statut avec la Caisse.

Si vous vous n'êtes pas encore inscrit(e) au nouveau service en ligne (MSS), nous vous encourageons de bien vouloir le faire à l'aide des identifiants suivants :

Votre UID ci-joint est le XXXXXX

Le nom associé à ce UID XXXX XXXX

Veillez visiter le site <http://mss.unjspf.org/> et y suivre les instructions pour y inscrire et accéder au service en ligne (MSS) ou veuillez regarder cette vidéo pour vous guider lors de l'inscription (<https://youtu.be/9-r-2p7FOQ8>).

Pour toute assistance avec MSS, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : MSSsupport@unjspf.org

Je vous remercie de votre aimable attention et coopération.

Maria Clarissa O'Donnell, Directrice des opérations

Bulletin :

Il n'y aura eu que 4 numéros en 2016 (le rapport du Comité et les numéros Printemps, Été, Automne).

Nous reprendrons en janvier le cours normal des parutions. Il nous faut cependant plus de propositions d'articles pour rendre le Bulletin encore plus intéressant.

Alors : A vos plumes....

Les voyages VIP de l'AAFI-AFICS

Valérie Vieille a mis son talent à la préparation de ces voyages. Le dernier a été organisé pour seulement 10 personnes qui se sont régalingés quelques jours à Aix-en-Provence sur les pas de Cézanne. (Photo : La tour de l'Horloge, Odette Foudral)



Elections au Comité de l'AAFI-AFICS

Nous n'avons reçu que 6 candidatures pour les 9 postes à pourvoir soit :

Ravindra Chopra

Venkataraman Narasimhan

Monika Spyczak-Von-Brzezinska

Juan Mateu

Dev Ray

Pierre Vangeleyn

C'est trop peu bien sûr mais avec des personnes motivées on peut réaliser de grandes choses.

Le processus d'élection se terminera par la validation des résultats lors de notre assemblée générale de 2017.



La 105^{ème} Conférence internationale du Travail

La 105^{ème} Conférence internationale du Travail (2016) s'est achevée après deux semaines de délibérations sur les principaux enjeux du monde du travail. Un nombre record de 5.982 délégués venus des 187 Etats membres de l'OIT ont participé à la Conférence.

« Nous avons élaboré les mesures à prendre pour qu'une meilleure organisation de la production dans les chaînes d'approvisionnement mondiales contribuent à la promotion du travail décent » a déclaré le Directeur général du BIT, Guy Ryder, dans son discours de clôture ». Il a ajouté que la Conférence avait fixé un cap pour guider les Etats membres et leurs partenaires sociaux dans l'application des normes ratifiées et peaufiné le code du travail maritime. « Et comme si tout cela ne suffisait pas, nous avons ouvert la voie pour reléguer la pauvreté aux oubliettes de l'Histoire d'ici à 2030 » a-t-il conclu par référence à son rapport à la Conférence intitulé « Initiative sur l'éradication de la pauvreté : « l'OIT et le Programme 2030 »

Cinq commissions de la Conférence ont traité des questions sociales d'actualité :

- Une Commission a conféré à l'OIT un mandat clair pour prendre la tête de la mobilisation mondiale en vue de combler les failles de gouvernance dans les chaînes d'approvisionnement.

- Une autre Commission a proposé à la Conférence d'adopter, notamment, un amendement au code de la Convention du travail maritime (2006) concernant, dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail, des principes directeurs pour l'élimination du harcèlement et des intimidations à bord des navires.
- Une troisième Commission a examiné une résolution qui appelle à agir afin d'exploiter tout le potentiel de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008) dans le cadre des actions menées au titre des Nations Unies pour 2030 et par l'intégration du travail décent dans les stratégies nationales de développement durable.
- Une quatrième Commission a examiné en première discussion la révision de la recommandation sur l'emploi (transition de la guerre à la paix) 1944 afin de prendre en compte le contexte contemporain et la nécessité de répondre aux situations de conflits et de catastrophes
- Enfin, la Commission de l'application des conventions et des recommandations a discuté de l'Etude d'ensemble concernant les instruments relatifs aux travailleurs migrants. Elle a également adopté les conclusions sur 24 cas individuels concernant des problèmes de respect des droits du travail.



69^{ème} Assemblée mondiale de la Santé

La 69^e Assemblée mondiale de la santé s'est réunie à Genève du 23 au 28 mai 2016, avec un nombre record de participants et de points à l'ordre du jour. Dans sa déclaration d'ouverture de la session, le Dr Margaret Chan, Directrice générale, s'est félicitée des récents progrès de la santé publique mondiale mais elle a mis en garde les délégués à l'égard de nouvelles menaces des maladies infectieuses émergentes ou ré-émergentes et de désastres à effet plus long du changement climatique, de la résistance antimicrobienne et de l'accroissement des maladies non transmissibles chroniques telles que le cancer, les maladies du cœur et des poumons et le diabète. Cependant, l'ordre du jour du développement durable est destiné à prévenir ces désastres et nous inspire « optimisme et espérance ».

Un grand nombre de résolutions et de décisions ont été adoptées, notamment dans les domaines suivants :

- La création d'un nouveau programme sanitaire d'urgence qui ajoute des capacités opérationnelles pour les flambées et urgences sanitaires et humanitaires en complément du rôle technique et normatif de l'OMS.
- La Stratégie mondiale et le plan d'action sur le vieillissement et la santé, 2016-2020.
- L'adoption d'un Cadre de collaboration de l'OMS avec les acteurs non-étatiques.

- La pollution de l'air.
- Le rôle du secteur de la santé pour une gestion sûre des produits chimiques.
- Plan mondial d'action contre la violence.
- Prévention et contrôle des maladies non-transmissibles.
- Les buts de développement durable concernant la santé.
- Les Règlements sanitaires internationaux.
- La lutte contre le tabac.
- La nutrition.
- Trois stratégies mondiales du secteur sanitaire – sur le VIH, l'hépatite virale et les infections liées aux pratiques sexuelles pour la période 2016-2021.
- Stratégie mondiale de la santé des femmes, des enfants et des adolescents, 2016-2030.
- Meilleure transparence du processus de l'élection du Directeur général.

Dans ses remarques finales, le Dr Chan s'est référée au principal message émanant de l'Assemblée – « Nous pouvons tout faire dans le monde que nous voulons faire, à condition que nous parlions d'une seule voix ».

Extraits du compte rendu rédigé par
Sue BLOCK TYRRELL



Journée internationale des personnes âgées

Par Odette FOUDRAL



Calyso Rose : une belle façon de ne pas vieillir

Cette journée a été célébrée à l'OMS par la Division Vieillesse et qualité de la vie (John Beard) avec de nombreux intervenants politiques rappelant le travail fait sur le sujet dans leurs pays (Argentine, Japon, Slovénie). On peut aussi noter la présence de HelpAge, du Comité international de la Croix Rouge, de Zeid Ra'Ad Al Hussein, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme, de La Commission Economique pour l'Europe, du NGO Committee on Ageing (Genève) et bien sûr de l'AAFI-AFICS. La traduction simultanée a été financée par GINA ainsi que le cocktail. Une

fois de plus Roger Fontana a œuvré pour la bonne marche de cette journée.

Plus que jamais cette journée prend son importance car la pyramide des âges montre le vieillissement de la population mondiale. Entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale âgée de plus de 60 ans doublera pour passer d'environ 11% à 22%. Le nombre absolu de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période.

Ceci aura des répercussions sur l'économie mondiale sauf si le sujet est traité de façon objective et positive.

Hélas déjà aujourd'hui on fait bien ressentir aux seniors qu'ils gênent, qu'ils coûtent cher.

Des quantités de tentatives de remettre les perceptions de façon positive sont réalisées comme par exemple à Genève avec l'association VIVA¹ qui met en contact les enfants et les seniors et redonne ainsi une image positive qui sera très importante pour l'avenir. On peut noter aussi l'implication de la ville de Genève qui a créé le Centre Cité Seniors², Rue de Lausanne et le Pays de Gex dont le CLIC³ est très actif.

Des quantités d'autres actions fleurissent. L'OMS ne se contente pas de définir l'âgisme mais donne des pistes pour lutter contre ce phénomène de société. Sa résolution WHA69.3 du 28 mai 2016 met surtout l'accent sur le fait qu'il faut que toutes les organisations internationales et autres partenaires travaillent ensemble sur cette problématique. Le premier pas avait été fait par la création du réseau « Ville amies des aînées ».

Le Conseil des Droits de l'Homme a nommé une experte indépendante chargée des droits des personnes âgées et son constat lors des visites dans les pays montre que, même si l'âgisme est caché voire dénoncé, il n'en demeure pas moins présent. Le 1er octobre la résolution (reproduite en annexe) a été adoptée, prolongeant le mandat de l'experte indépendante et soulignant l'importance de gérer le vieillissement de la population. Le droit aux soins, à l'accès aux espaces publics, à la considération dans la vie de la société, au respect, rien n'est acquis.

Mais avant tout pour changer la perception qu'on a des seniors il faut que les seniors sachent donner une image positive, pas sur le plan physique, mais sur le plan de l'attitude en étant plus ouverts à l'autre, moins râleurs.

1/ <http://www.association-viva.org>

2/ <http://www.ville-geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors>

3/ <http://www.cc-pays-de-gex.fr>



Résolution du Conseil des Droits de l'Homme

A/HRC/33/L.9

Nations Unies

A/HRC/33/L.9



Assemblée générale

Distr. limitée
26 septembre 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-troisième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Albanie, Argentine*, Autriche*, Bosnie-Herzégovine*, Brésil*, Bulgarie*, Chypre*,
Colombie*, El Salvador, Équateur, Espagne*, Haïti*, Honduras*, Israël*, Malte*,
Mexique, Monténégro*, Panama, Pérou*, Portugal, Qatar, Slovénie, Timor-Leste*,
Turquie*, Uruguay* : projet de résolution

33/... Les droits de l'homme des personnes âgées

Le Conseil des droits de l'homme,

Guidé par les buts et les principes de la Charte des Nations Unies,

Guidé également par la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et les autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme,

Réaffirmant la Déclaration et le Programme d'action de Vienne,

Ayant à l'esprit la Déclaration politique et le Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement, ainsi que toutes les autres résolutions pertinentes de l'Assemblée générale,

Rappelant les résolutions 21/23, du 28 septembre 2012, et 24/20, du 27 septembre 2013, du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme des personnes âgées,

Rappelant également ses résolutions 5/1, relative à la mise en place des institutions du Conseil des droits de l'homme, et 5/2, relative au Code de conduite pour les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil, en date du 18 juin 2007, et soulignant que le titulaire de mandat doit s'acquitter de ses fonctions conformément à ces résolutions et à leurs annexes,

Accueillant avec satisfaction les travaux de l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme et du Groupe

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

de travail à composition non limitée sur le vieillissement, qui est ouvert à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, créé en vue de renforcer la protection des droits fondamentaux des personnes âgées, et prenant note avec intérêt des rapports que l'Experte indépendante et le Groupe de travail ont établis,

Saluant les efforts déployés par les États en vue de déterminer la meilleure manière de renforcer la protection des droits de l'homme des personnes âgées, en étudiant les différentes propositions qui ont été faites dans le cadre du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, notamment la possibilité d'élaborer un instrument juridique multilatéral sur les droits des personnes âgées,

Saluant également l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹, et soulignant qu'il est indispensable de veiller à ce qu'aucune personne ne soit oubliée, notamment les personnes âgées,

Conscient de la contribution essentielle que les personnes âgées, hommes et femmes, peuvent apporter à la bonne marche de la société, ainsi qu'à l'application du Programme 2030,

Prenant note avec satisfaction des progrès accomplis à l'échelle régionale en ce qui concerne la protection et la promotion des droits de l'homme des personnes âgées, notamment de la Convention interaméricaine sur la protection des droits de l'homme des personnes âgées et du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes âgées en Afrique, tels qu'adoptés par les États qui y sont parties,

Sachant que, selon les projections, entre 2015 et 2030, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait augmenter de 56 % et passer de 901 millions à 1,4 milliard, sachant que c'est dans les pays en développement que l'augmentation sera la plus forte et la plus rapide, et considérant qu'une plus grande attention doit être portée aux problèmes spécifiques concernant les personnes âgées, y compris dans le domaine des droits de l'homme,

Préoccupé par les formes multiples de discrimination auxquelles les personnes âgées peuvent être confrontées et par le taux élevé de pauvreté et d'isolement parmi ce groupe particulièrement vulnérable, surtout parmi les femmes âgées, les personnes handicapées, les personnes d'ascendance africaine, les autochtones, les personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, les ruraux, les personnes vivant dans la rue, les migrants et les réfugiés, entre autres groupes,

1. *Est conscient* que les personnes âgées font face, dans l'exercice de leurs droits fondamentaux, à un certain nombre de difficultés particulières dont il faut s'occuper de toute urgence, notamment dans les domaines de la prévention de la violence et de la maltraitance et de la protection contre celles-ci, de la protection sociale, de l'alimentation et du logement, du droit au travail, de l'égalité et de la non-discrimination, de l'accès à la justice, de l'éducation, de la formation, des soins de santé, des soins palliatifs et de longue durée, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la participation et de l'accessibilité ;

2. *Insiste* sur la nécessité d'appliquer, en matière de prise en charge des personnes âgées, une approche globale, n'excluant personne, qui soit durable et fondée sur les droits de l'homme, et sur la nécessité d'une coordination entre secteurs, politiques, institutions, autorités régionales et locales, tout au long de la chaîne des soins, depuis la prévention, la promotion et la réadaptation jusqu'aux soins de longue durée et aux soins palliatifs, en passant par la prise en charge sociale et les autres services collectifs ;

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

3. *Rappelle* la nécessité de lutter contre les diverses formes de violence à l'égard des personnes âgées, phénomène très répandu qui englobe la discrimination dans la sphère publique, la discrimination linguistique et dans l'emploi, les difficultés d'accès, l'isolement, le délaissement, l'exploitation financière, la violence physique et psychologique et le déni des besoins de base, ainsi que les agressions physiques ;

4. *Réitère* que la pauvreté et l'absence de sécurité du revenu sont de graves sujets de préoccupation pour de nombreuses personnes âgées, et que les informations et services consultatifs en matière de prestations de sécurité sociale, de pension et de planification de la retraite contribuent à prévenir la pauvreté des personnes âgées, et à réduire le taux de risque de pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale ;

5. *Souligne* qu'il est essentiel de consulter les personnes âgées lors de la formulation et de l'adoption de lois et de politiques ayant trait à leurs besoins et préoccupations spécifiques ;

6. *Décide* de prolonger le mandat de l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme pour une période de trois ans, afin qu'elle puisse :

a) Continuer d'évaluer l'application des normes nationales, régionales et internationales pertinentes eu égard aux droits des personnes âgées, et de recenser, communiquer et promouvoir les bonnes pratiques ayant trait à la promotion et à la protection de ces droits ;

b) Rendre compte de l'évolution de la réalisation des droits des personnes âgées, ainsi que des difficultés rencontrées et des lacunes en matière de protection des personnes âgées, notamment pour nourrir les travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, et faire des recommandations au Conseil des droits de l'homme à cet égard ;

c) Rassembler, solliciter, recevoir et échanger des renseignements et des communications émanant des États et d'autres sources pertinentes et avec des États et d'autres sources pertinentes, y compris des personnes âgées, des organisations qui les représentent et d'autres organisations de la société civile, concernant les violations des droits des personnes âgées ;

d) Organiser, faciliter et soutenir la prestation de services consultatifs, l'assistance technique, le renforcement des capacités et la coopération internationale à l'appui des efforts déployés au niveau national pour garantir la réalisation effective des droits des personnes âgées ;

e) Faire connaître les difficultés rencontrées dans la réalisation des droits fondamentaux des personnes âgées ainsi que la contribution positive des personnes âgées à la société, et procurer aux personnes âgées des informations sur leurs droits ;

f) Instaurer un dialogue et tenir des consultations avec les États et les autres parties prenantes concernées, notamment les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les mécanismes régionaux des droits de l'homme, les institutions nationales des droits de l'homme, les personnes âgées, les organisations de la société civile et les établissements universitaires ;

g) Travailler en coopération avec les États, et aider les États lorsqu'ils en font la demande, afin d'encourager l'application de mesures propres à contribuer à la promotion et à la protection des droits des personnes âgées ;

h) Intégrer une perspective de genre et une perspective de handicap dans l'ensemble des activités relevant de son mandat, et remédier aux formes multiples, conjuguées et aggravées de discrimination dont sont victimes les personnes âgées ;

i) Travailler en étroite concertation, en évitant les doublons inutiles, avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, d'autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme, les organismes compétents des Nations Unies et les organes conventionnels ;

7. *Demande* à tous les gouvernements de coopérer avec l'Experte indépendante, et les invite à fournir au ou à la titulaire de mandat toutes les informations nécessaires à l'exercice de son mandat ;

8. *Encourage* toutes les parties prenantes concernées, notamment les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les mécanismes des droits de l'homme, les institutions nationales des droits de l'homme et la société civile, et invite le secteur privé, les donateurs et les organismes de développement, à coopérer pleinement avec l'Experte indépendante pour lui permettre de s'acquitter de son mandat ;

9. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les rapports de l'Experte indépendante soient portés à l'attention du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, conformément aux dispositions des paragraphes 1 et 3 de la résolution 67/139 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 2012 ;

10. *Prie* le Secrétaire général et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de fournir à l'Experte indépendante toutes les ressources humaines, techniques et financières dont elle a besoin pour s'acquitter efficacement de son mandat ;

11. *Décide* de rester saisi de la question.



Comité mixte de la Caisse des Pensions des Nations Unies, juillet 2016

Le Comité mixte de la Caisse des Pensions des Nations Unies a tenu sa session de 2016 au siège de l'Agence internationale de l'Energie Atomique à Vienne (Autriche) du 14 au 22 juillet 2016.

Les retraités y étaient représentés par six personnes désignées préalablement par le Conseil de la FAAFI/FAFICS.

La Caisse des Pensions des Nations Unies est en bonne situation financière et présente un bénéfice actuariel. Au 21 juillet 2016 les actifs de la Caisse étaient évalués à 54,2 milliards de dollars des Etats-Unis. Les membres du Comité veulent assurer les participants, les retraités et les autres bénéficiaires que la Caisse est en mesure de faire face à long terme à ses obligations.

Le Comité a reconnu l'effet négatif provoqué par les retards de paiement des pensions sur les nouveaux retraités. Alerté par les causes multiples de ces retards, le Comité a placé la Caisse devant ses responsabilités et approuvé les mesures prises par la Caisse pour réduire le nombre des dossiers en souffrance et pour améliorer le service aux retraités et la communication avec ces derniers.

Le Comité a également pris des mesures spéciales, approuvant des ressources

temporaires et acceptant que la Caisse procède à des paiements provisoires. Il continuera à appuyer la direction de la Caisse et informera les parties intéressées à mesure que ces retards seront absorbés.

Le Comité a loué les efforts et le dévouement de la direction et du personnel de la Caisse qui assument quotidiennement la tâche complexe de traiter les dossiers de 126.000 participants et de quelque 71.000 retraités et bénéficiaires.

Le Comité a réaffirmé sa confiance dans la solidité et l'avenir de la Caisse. Il se réunira à nouveau en juillet 2017.

Le rapport officiel de la 63ème session (14-22 juillet 2016) du Comité Mixte de la Caisse Commune des Pensions des Nations Unies (A/71/9), a été publié à New-York le 25 octobre.

Traduction Jean-Jacques CHEVRON



Nuremberg, le procès

Le 1er avril 1933, Joseph Goebbels déclara à la radio « Nous avons effacé 1789 (la révolution française) de l'histoire ». Est-ce que le procès des criminels de guerre à Nuremberg a effacé de l'histoire le nazisme et les différents extrémismes sous toutes ses formes ? Non, l'histoire ne s'efface pas, mais ce procès a défini les crimes contre l'humanité et les responsabilités de ces dirigeants, militaires et politiques, dans l'organisation de cette barbarie.

Avant ce procès, dès 1933, le substitut du procureur de Munich, Joseph Hartiger, osa engager des poursuites contre l'administration nazie et sa procédure et les arguments seront confortés lors du procès de Nuremberg (les premières victimes d'Hitler, Timothy W. Ryback)

Le procès de Nuremberg intenté par les puissances alliées contre 24 des principaux responsables du Troisième Reich, accusés de complot, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, se tient du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946 et constitue la première mise en œuvre d'une juridiction pénale internationale.

Sur la base des différents accords intervenus entre les Alliés, ce procès se déroule sous la juridiction du Tribunal militaire international siégeant à Nuremberg, alors en zone d'occupation américaine. Quatre chefs d'accusation sont invoqués : complot, crimes contre la paix, crimes de guerre, et crimes contre l'humanité, ce dernier point étant une notion partiellement nouvelle (*source : Wikipédia*)

Notre ami Yves Beigbeder, membre du Comité de l'AAFI-AFICS, alors jeune licencié en droit à ce procès de Nuremberg, a accepté de témoigner et de

répondre à nos questions.

Pierre Vangeleyn : *c'est surprenant qu'un jeune homme de 22 ans se retrouve dans un tel contexte historique aux lourdes responsabilités.*

Yves Beigebeder : J'ai travaillé au Tribunal de Nuremberg en tant qu'assistant de mon oncle Henri Donnedieu de Vabres, le juge français, de mars à août 1946. Donnedieu était un ancien professeur de droit pénal et un spécialiste du droit international. Son manque d'expérience judiciaire était en partie compensé par la longue expérience de Robert Falco comme magistrat à la Cour de Cassation : il avait été révoqué de la Cour par le régime de Pétain comme juif en décembre 1940.

Le juge avait besoin d'aide et il a fait appel successivement à deux neveux. J'étais le deuxième, ayant juste terminé ma licence en droit, à l'âge de 22 ans. Je devais résumer les comptes-rendus verbatim en français des débats, concernant sept accusés (sur 22). Ils comprenaient Hans Frank, juriste à l'origine, Gouverneur-Général de Pologne, le « Boucher de la Pologne ». J'ai écrit un court article pour l'hebdomadaire Réforme (25 mai 1946) sur son unique aveu de culpabilité du 18 avril 1946 : Catholique converti, il a déclaré qu'il était rempli d'un profond sentiment de culpabilité. Baldur von Schirach, le chef de la jeunesse nazie, mais aussi le Gauleiter de Vienne, était un autre de mes « clients » choisis par mon oncle en raison de mes intérêts d'alors pour le scoutisme. Dans son témoignage de mai 1946, il a déclaré qu'il avait toujours été tolérant. Il n'aurait été informé des chambres à gaz et des exterminations massives qu'en 1944. Il a conclu : « Hitler est un meurtrier. Auschwitz doit marquer la fin du racisme. C'est une honte dans l'histoire allemande ».

Mes résumés étaient dictés à des secrétaires françaises, plus âgées que moi, qui se demandaient si j'étais à la hauteur du job. Mon travail se déroulait dans un bureau séparé des audiences mais je pouvais, à l'occasion, assister à des comparutions importantes du Tribunal.

P.V. *A la fin de la guerre, l'Europe bombardée était dévastée, plus particulièrement l'Allemagne vaincue. En 1958, j'ai vu encore des quartiers entiers totalement rasés et protégés du public par des palissades de bois, notamment à Würzburg et Aachen. En 1946, quelles étaient tes conditions de vie ?*

Y.B. Le procès était situé dans un Nuremberg dévasté, où seul le Tribunal constituait un oasis d'ordre et de justice. Venant d'une France mal remise de sa défaite, de l'occupation allemande et des restrictions, le Tribunal installé dans la zone américaine de l'Allemagne occupée était pour moi un endroit de luxe offrant tous les produits qui manquaient encore dans mon pays. La participation française au procès souffrait d'un manque de ressources financières, de documentation et d'un nombre insuffisant de juristes qualifiés : les juges français n'avaient presque pas de personnel juridique et le personnel du parquet n'avait pas les mêmes dimensions que les délégations américaines et britanniques. Le transport de Paris

à Nuremberg était assuré par l'armée américaine, et des voitures anglaises emmenaient les juges français en excursion.

J'étais logé dans une villa réquisitionnée dans la banlieue de Nuremberg avec Henri Donnedieu et Robert Falco, le juge suppléant et leurs épouses. Mon oncle connaissait l'allemand mais pas l'anglais ce qui a limité toute familiarité professionnelle ou sociale avec ses collègues américains et britanniques. Falco et son épouse parlaient bien anglais. On nous conduisait tous les jours au Tribunal sous la protection de deux gardes du corps militaires.

P.V. *Revenons au procès lui-même, comment s'est-il déroulé ?*

Y.B. Robert Falco, pendant les négociations de Londres avant le procès et Henri Donnedieu pendant les délibérations avant les jugements ont mis en cause la validité d'un « crime contre la paix » en droit international et ont soumis leurs objections au concept de complot, ces deux concepts présentés et maintenus avec vigueur par Robert Jackson (le procureur américain) et inclus dans la Charte de Nuremberg.

Il y avait un contraste entre la solennité dramatique du procès mené avec rigueur et talent par son Président britannique, Sir Geoffrey Lawrence, le banc des accusés, anciens puissants dirigeants nazi, la souple efficacité opérationnelle américaine, et par ailleurs, les offres de distractions des soirées et des excursions des week-ends. Parmi les interprètes doués qui ont mis au point la nouvelle technique de « l'interprétation simultanée », je me souviens de l'interprète russe qui oubliait de bégayer quand il parlait au microphone.

Hermann Goering, bien qu'aminci et privé de ses uniformes flamboyants, était le chef du groupe des accusés et a contré les accusations du procureur américain, Robert Jackson en avril 1946 avec aplomb et une meilleure connaissance des faits nazis. Rudolf Hess avait l'air absent, sauf pour rejeter la juridiction du Tribunal et nier, comme tous les accusés, toute culpabilité. Les généraux et les amiraux conservaient leur dignité. Un des témoignages les plus impressionnants, également en avril 1946, a été celui de Rudolf Hoess, ancien commandant du camp d'extermination d'Auschwitz de mai 1940 à décembre 1943, en qualité de témoin appelé par Kaltenbrunner, et qui donna néanmoins des preuves des atrocités nazies. Hoess déclara calmement avoir envoyé à la mort dans les chambres à gaz près de deux millions de personnes (les estimations actuelles sont de 1,1 million de morts de détenus). On lui avait expliqué qu'il s'agissait d'empêcher les juifs d'annihiler le peuple allemand. Il a aussi donné des détails sur les expériences médicales nazies.

Je me souviens d'une visite de Raphael Lemkin, le juriste polonais, à notre villa. Il faisait la promotion de son concept de génocide et espérait qu'il serait inclus dans le jugement. Il a échoué, mais la Convention contre le génocide a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1948.

J'ai quitté Nuremberg en août 1946. Les quatre juges et leurs suppléants avaient

commencé leurs délibérations en juin, avant la fin des audiences publiques. Le procès, qui avait commencé le 18 octobre 1945, se termina le 1^{er} octobre 1946. Donnedieu et Falco me donnèrent une précieuse attestation selon laquelle j'avais rempli mes fonctions à leur entière satisfaction.

J'allais ensuite à l'Université de l'Indiana à Bloomington avec une bourse d'études de deux ans, qui a abouti à un Mastère en pédagogie et psychologie, sans rapport avec le procès de Nuremberg. J'ai ensuite entamé une longue carrière dans des organisations des Nations Unies, la FAO à Rome et l'OMS en Afrique, au Danemark, à Alexandrie, New Delhi et Genève. J'étais administrateur du personnel, puis Chef adjoint du Personnel à Genève. Mon travail demandait des connaissances juridiques.

P.V. *Albert Speer, architecte du régime nazi et surtout un des organisateurs du travail forcé et criminel des prisonniers de guerre et déportés ne fut que condamné qu'à vingt ans d'emprisonnement malgré son implication et ses responsabilités dans le système nazi. Est-ce logique sur le plan judiciaire ?*

Y.B. Les juges se sont déterminés selon les accusations et la défense des accusés par rapport aux chefs d'accusation de la Charte de Nuremberg. Speer a reconnu sa responsabilité et celle du régime nazi dans les crimes qui lui ont été reproché, en contraste avec le déni des autres accusés –par ailleurs, il n'exécuta pas les ordres d'Hitler de « terre brûlée » en Allemagne et dans les pays de l'ouest, et avait projeté l'assassinat du Führer.

P.V. *Herman Goering, condamné à mort, a réussi à se suicider malgré la surveillance de tous les instants dont il était l'objet ainsi que les autres accusés. Cela reste difficilement compréhensible, a-t-il pu « bénéficier » de complicité ?*

Y.B. Les prisonniers étaient fouillés au moins une fois par jour. Dans ces conditions, il était difficile, voire impossible de se procurer une capsule de cyanure : il est donc évident qu'il a bénéficié d'une aide ponctuelle.

P.V. Douze condamnations à mort par pendaison sont prononcées et exécutées, sauf une par contumace, Martin Bormann, en fuite, et Herman Goering qui s'est suicidé. Les Nations Unies qui commençaient à exister voteront plus tard l'abolition de la peine de mort, existe-t-il une relation entre ce procès et les Nations Unies ?

Y.B. Non, le Tribunal n'a rien à voir avec les Nations Unies : il siège en exécution du traité signé le 8 août 1945 par les gouvernements des Etats Unis, du Royaume Uni, de l'URSS et par le gouvernement provisoire de la République française. Dix-neuf pays ont ensuite adhéré au traité.

P.V. *Quelles sont les suites et les conséquences de ce procès hors norme et le premier du genre ?*

Y.B. Les procès de Nuremberg et de Tokyo ont été plus tard critiqués comme

« justice des vainqueurs ». Leurs juridictions et jugements ont aussi été basés sur des charges qui n'étaient pas en vigueur quand les dits crimes avaient été commis. A Nuremberg, les avocats allemands ont utilisé l'argument tu quoque (toi aussi) : ils ont dénoncé les agressions soviétiques contre la Finlande et la Pologne (crimes contre la paix) et le massacre de Katyn, et les bombardements de masse des villes allemandes par les avions américains et britanniques.

Sur le plan positif, Nuremberg est crédité comme un important précédent juridique et judiciaire en droit international : pour la première fois, des dirigeants politiques et militaires de haut rang ont été considérés responsables de crimes commis en leur nom ou au nom de leur gouvernement. La responsabilité individuelle a remplacé l'inefficace responsabilité étatique. Une procédure judiciaire civilisée, formaliste remplaçait la vengeance brute et les exécutions sommaires. Donnedieu écrivit en 1947 que, bien que Nuremberg, ait été une justice humaine, une justice incomplète, une justice relative vaut mieux que pas de justice. Pour lui, le jugement de Nuremberg a entériné la suprématie du droit international sur le droit national. Il a aussi affirmé la primauté de la conscience sur les exigences de la discipline.

La Charte de Nuremberg, la nouvelle définition des crimes internationaux, les procédures et la jurisprudence du Tribunal ont servi de précédents essentiels pour la création et le fonctionnement des tribunaux pénaux internationaux qui l'ont suivi et de la Cour pénale internationale. Nuremberg a ouvert le droit international aux individus, droit auparavant réservé aux Etats : les individus ont des obligations en droit international. La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, a affirmé qu'ils ont également des droits.

En dépit de ses limitations et de ses imperfections, la justice pénale internationale demeure un instrument important pour combattre l'impunité de dirigeants criminels.

Je suis revenu au procès de Nuremberg quand j'ai commencé à donner des cours sur les organisations internationales à des universités en Amérique du Nord et en Europe, à côté de mon travail à l'OMS et après ma retraite. Une partie de mes cours concernait la justice internationale et Nuremberg a repris sa place. La création des tribunaux pénaux internationaux dans les années 1990 – pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, la Sierra Leone, le Cambodge, le Liban – et la création de la Cour pénale internationale en 2002 ont renouvelé mon intérêt pour le combat contre l'impunité des principaux dirigeants. J'ai publié cinq livres sur la justice et les tribunaux pénaux internationaux entre 1999 et 2011.

Grâce à ces livres, j'ai été invité à donner une conférence à Jamestown, nord de l'Etat de New York, où est situé le Centre Robert Jackson, le procureur du Procès de Nuremberg. Son sujet était « La France et le Procès de Nuremberg » (*voir <http://yvesbeigeder.blogspot.fr>*). J'y ai été longuement interrogé interviewé sur ma vie pendant l'Occupation, ma famille et Nuremberg.

En novembre 2015, j'ai été invité par la ville de Nuremberg à prendre part à une cérémonie pour célébrer le 70ème anniversaire de l'ouverture des débats du Procès en 1945, avec deux autres « survivants », deux américains, l'ancien « bodyguard » du procureur américain Robert Jackson et un ancien chef interprète. Reçus comme des rois pendant deux jours, nous avons servi de témoins du procès pendant une séance publique présidée par le Maire dans la salle même d'audience du Procès de 1946, nous avons été interviewés par des télévisions britannique, allemande et russe – absence choquante de radios ou télévisions françaises. J'ai également répondu aux questions d'enseignants allemands.

J'ai été impressionné par l'ouverture d'esprit des élus municipaux de Nuremberg qui ont transformé la ville des lois antisémites d'Hitler et des grandes manifestations dans cette ville en une ville de promotions des droits de l'homme, avec une rue des droits de l'homme, une maison des droits de l'homme et de nombreuses conférences sur ces sujets.

Qu'attend le maire de Vichy pour suivre ce bel exemple ?

En mai 2016, j'ai été filmé chez moi par une équipe de télévision allemande sur mon expérience à Nuremberg pour Arte¹. Mon court passage à Nuremberg a eu une longue suite.

P.V. *Merci du temps que tu as bien voulu consacrer à cet article.*

C'est exceptionnel de pouvoir rencontrer une personne ayant vécu ces moments historiques. Yves s'est montré disponible avec une très grande simplicité et modestie.

A 13 ans, mes parents m'ont fait visiter le Natzweiler-Struthof, un des rares camps de concentration en France. Aucun aménagement n'avait été fait, aucun monument construit et seule une effroyable pyramide de chaussures, pantoufles marquait horriblement l'entrée du bâtiment des fours crématoires. J'ai toujours cette « image » en tête. Depuis, je me suis toujours intéressé à cette période qui a conduit à la seconde guerre mondiale.

Je remercie nos collègues de l'AOMS qui ont publié un article d'Yves Beigbeder, article que j'ai repris dans les réponses d'Yves.

Pierre VANGELEYN



¹ L'émission d'Arte est passée le 28 septembre à 22h45 et notre ami Yves répond à quatre reprises lors de ce reportage.

La langue de Shakespeare

Comment fabriquons-nous de nouveaux mots ? Regardez dans le dictionnaire, bien sûr.

D'accord, mais d'abord comment les trouver dans le dictionnaire ? Aïe, c'est bien là le hic !

En fait, il nous faut une sorte de base avant d'aller les chercher dans le dictionnaire. Telle qu'addition ou *amusement*. Asseyez-vous donc et fabriquez un bon et brave nouveau mot, tel que *scamel*. Là vous ne savez plus où vous en êtes. Ce mot est-il né de *scram* (ficher le camp) ou de *camel* (chameau) ? Shakespeare a visiblement essayé de compresser deux mots en un seul nouveau mot : *scamel*, mais il n'a pas pris. De toute façon, il s'agit probablement d'une coquille et, si vous parcourez Shakespeare, vous vous demanderez pourquoi vous n'en trouvez pas des centaines d'autres.

Essayons-en de plus faciles dont vous vous demanderez pourquoi vous ne les avez pas repérées avant : Chien de garde ou cœur tendre, terne, à la mode. Non que nous fussions là pour les utiliser, mais Shakespeare, oui. Quelque mille sept cents nouveaux mots se sont glissés dans la langue comme par magie, la plupart en douceur, sans faire de tapage. Mille sept cents : 1.700 !

Le latin a été un bon fournisseur de mots. Le latin était appris à l'école et les enfants le chantaient : *Le latin est une langue / Aussi morte qu'on peut l'être / Elle a tué les anciens romains / Et maintenant elle me tue*. Le latin a beaucoup servi à fournir des préfixes et des suffixes. Il y a un mot un peu effrayant : consanguin, simplement fait de deux composants : con – avec ; sanguin – sang. « Avec le sang » équivaut à « du même sang ».

L'Italie vivait son plein épanouissement au 16^{ème} siècle, aussi devons-nous prendre un ou deux mots italiens qui ont été accueillis les bras ouverts en anglais (comme en français). Prenons, par exemple « banditto ». Otez simplement les deux lettres de la fin et cela donne « bandit ».

Ce qu'il y a d'amusant chez Shakespeare, c'est cette façon qu'il avait de transformer les noms en verbes et les verbes en noms. Par exemple « *to elbow* » (coudoyer). Le processus, par lequel les mots acquièrent une valeur lexicographique supplémentaire, continue : prenez le mot « *host* » (hôte) ; ce n'est que récemment qu'il est devenu courant de l'utiliser comme verbe : « *he hosted the party* » (il a reçu ses hôtes). Shakespeare a fabriqué des adjectifs comme « *deafening* » (assourdissant) ; et des adverbes comme « *rightly* » (correctement). Il a créé des mots un peu loufoques comme « *zany* » (farfelu) ou « *kickshaw* » (plat de fantaisie). Comme l'a dit Virginia Woolf : « Le génie de la fabrication des mots, c'est comme si la pensée s'immergeait dans un océan de mots et en ressortait toute dégoulinante ».

Tout d'abord, *sons* et *sensation* vont de pair. Voici quelques sons qui passèrent dans la langue sans que nul ne s'en aperçoive : *bavardages*, *grognements* sont voisins.

C'est du temps de Shakespeare que la langue anglaise fit un grand bond en avant. On commença à utiliser des dictionnaires et le langage s'enrichit. Les vieux pédants claquèrent-ils de la langue de désapprobation ? Je ne le pense pas. Vous raconterai-je une expérience récente ? Il y a quelques semaines j'ai dû me mordre les doigts pour un petit solécisme : je décrivais une sorte de serviette collante qu'une infirmière de l'hôpital me nouait autour du cou ; oui, un truc collant. Elle se détacha de mon cou pour s'enrouler dans mon pyjama qui ornait ma poitrine virile. Il faut que je vous dise que je ne pouvais pas retirer la serviette puisqu'aussitôt qu'on l'enlève elle s'enroule immédiatement ailleurs. J'ai donc écrit qu'*elle était immovable*. Sur le champ, l'ordinateur a bondi et souligné le mot d'une ligne rouge ciselée pour me réprimander d'avoir utilisé un mot qui n'existe pas ! (Je l'y ai, bien sûr, laissé !)

Un mot a suscité une grande admiration : le nom *Jessica*. C'est un nom purement inventé et purement joyeux. *Assieds-toi Jessica, regarde le sol du Paradis // Il est profondément incrusté de patènes d'or brillant*. Et depuis Shakespeare, un nombre incalculable de jeunes filles se sont appelées Jessica. Sans doute, peu d'entre elles savaient qu'elles partageaient ce prénom avec la fille de Shylock.

Et les expressions ? Bernard Levin savant journaliste du Times de Londres, nous a donné naguère une page entière d'expressions de Shakespeare. En voici quelques-unes : si vous ne comprenez pas mon raisonnement et que vous déclariez « Pour moi, c'est du grec », vous citez Shakespeare ; si vous proclamez « *to be more sinned than sinning* » (que vous péchez plus que vous n'avez péché) ; si « *your property has vanished in the thin air ...* » (si votre propriété a disparu dans les airs) ; si « *you have seen better days of lives in a fool's paradise* » (si vous avez connu des jours meilleurs ou vécu dans le paradis d'un fou) ; Si « *you think it is early days and clear out bag and baggage* » (si vous pensez qu'il est trop tôt pour faire partir votre sac et vos bagages) ; « *By Jove* » (par Jupiter) ; « *O Lord !* » (Ô Seigneur) ; « *Tut, Tut* » ; « *For goodness sake* » (pour l'amour de Dieu) ; « *What the dickens !* » (Que diable !) ; « *But it is all one for me* » (mais c'est tout un pour moi), Vous citez encore du Shakespeare !

Par Aamir Aamir ALI
Traduction Jean-Jacques CHEVRON



Humour



A toute vapeur...

Par Pierre VANGELEYN

Dans son recueil de nouvelles « *Les Vagabonds du rail* », Jack London décrit le quotidien des « *hobos* », ces ouvriers saisonniers, qui ont sillonné, dans les années 1920-1930, les Etats Unis par milliers, très souvent voyageurs clandestins à bord de trains tractés par de puissantes et impressionnantes locomotives à vapeur.



Photo : le Vice-président de l'AAFI-AFICS
enfin recruté par la SNCF

Robert Mitchum fit partie, dans sa jeunesse, de ces trimardeurs qui avaient reconstitué une société, avec ses règles et ses codes, le long des voies.

Certains trains de luxe sont encore tractés par ces fameuses locomotives, le « *Pride of Africa* » en Afrique du Sud, le « *Zambezi Special* » ou quelques rares autres. La plupart des trains modernes ont abandonné ces pesantes machines au rythme lourd qui ont électrisé de belles affiches de film comme « *La Bête Humaine* », « *The General* » de Buster Keaton ou encore le « *Crime de l'Orient - Express* ». Dans de nombreux westerns, ces locomotives et les wagons sont des éléments essentiels du film. Les voyages en train offrent souvent plus de confort que tout autre type de locomotion même s'ils ont perdu les inconvénients liés à la vapeur, les escarbilles reçues par les fenêtres ouverte, le souffle rauque, le son aigu des sifflets, les longs et étroits couloirs desservant les compartiments des voitures des voyageurs.

Peut-être voudriez découvrir cette ambiance, cette lenteur retrouvée. Peut-être voulez- vous abandonner quelques instants l' « esclavage » de cette informatique envahissante et dictatoriale, abandonner le virtuel au profit du concret ?

Pour respirer cette atmosphère un peu oubliée, en France et certainement dans bien d'autres pays, des bénévoles, enthousiastes de la beauté des cuivres et autres matériaux font vibrer ces lourdes locomotives au souffle régulier, rapide ou plus lent, comme le battement des cœurs humains, en restaurant machines, voitures et wagons. Le « *Train des Mouettes* » vous amène près de Marennes pour déguster les fameuses huitres. Dans la baie de Somme, en Picardie, en Ardèche, en Provence et encore sous d'autres cieux, ces belles anciennes parcourent, souvent pendant la belle saison, des circuits touristiques à une vitesse

de sénateur.

« *Train Thur Doller Alsace* », une association de bénévoles gère l'exploitation touristique d'une ligne entre Cernay Saint-André et Senheim de la mi-mai à fin octobre. Grandes personnes, enfants, petits-enfants peuvent voyager en toute sécurité dans des voitures dites « *Palavas* » datant de 1892 tractées par des locomotives à vapeur ou dans un autorail Renault de 1952.

Parmi les différentes activités proposées, il est possible de profiter des trains-découverte ¹, des trains à thème etc. Il est possible de louer un des trains ou l'autorail pour fêter un événement mais il est aussi possible de suivre une *journée stage vapeur*. C'est ainsi qu'un des rares samedis ensoleillés de ce dernier mois de mai, je me suis retrouvé tout beau, tout bronzé...et la baignoire bien grise le soir !

L'horaire officiel de ce stage est de 8h00 à 17h30, mais il n'est pas respecté aussi bien le matin que le soir. Il m'a été demandé de venir plus tôt vers les 7h30 et le soir, personne n'a regardé sa montre pour abandonner ces bénévoles dévoués et souriants qui entretiennent tout ce matériel. Il n'est pas conseillé de venir en costume cravate ou robe longue, il vaut mieux porter une tenue appropriée, gants, chaussures montantes ou de sécurité, vêtements épais en coton, casquette, protection des jambes et des bras, foulard rouge de préférence pour rester dans le mythe des chauffeurs/mécaniciens de la vapeur.

Nous sommes quatre stagiaires dont une charmante dame et, dès notre arrivée, nous faisons le tour de la machine, La Meuse de 1914 (350ch), en compagnie et avec les explications de nos instructeurs. Après une formation théorique, il faut graisser bielles, crosses, tiges de pistons, injecteurs d'eau, et autres organes distributeurs et moteurs, nettoyer sous la locomotive les grilles du cendrier et enfin charger le foyer dit le « gueulard » de beaucoup de bois afin de mettre en chauffe notre 030 T, ces chiffres indiquent le type de la machine et le nombre de roues motrices, trois. Il faut environ trois heures pour la mettre en chauffe, ce qui change de notre monde pressé où nous voulons être revenus avant d'être partis.

Nous sommes invités à partager un agréable et copieux petit déjeuner, puis nous grimpons par groupe de deux dans la machine. Sur une locomotive à vapeur, sont présents un mécanicien en charge de la conduite et un chauffeur en charge du fonctionnement de la chaudière. J'ignorais totalement ces définitions et croyais que le chauffeur conduisait. Par groupe de deux, nous accompagnons nos deux instructeurs dans la cabine et, alternativement, nous apprenons le b.a.-ba de ces deux métiers.

¹ N'étant pas expert en trains je me suis servi des fiches techniques pour décrire le fonctionnement de ces locomotives.

En fonction du niveau de la pression dans la chaudière qui se lit dans deux cylindres en cuivre de toute beauté, je dois ouvrir la porte du gueulard avec précaution pour éviter de me brûler mains et avant-bras. Malgré les gants, j'aurai quelques coups de chaud et j'apprends à jeter en faisant glisser sur la pelle rectangulaire le charbon dans le foyer en évitant le retour de flamme. Il faut jeter 6 à 8 pelles de charbons et la fermeture de la porte du gueulard se fait beaucoup plus vite, mais vraiment beaucoup plus vite. La réserve de charbon est située sur le côté de la chaudière et tombe en tas à nos pieds.

Aucune climatisation dans la cabine, les fenêtres sans vitre offrent une ventilation sommaire. Nous n'avons pas le temps d'avoir froid et, comme tout bon cheminot, j'ai un beau chiffon blanc qui essaiera de le rester, mais en vain, lui et moi serons bien gris à la fin de la journée.

La surveillance des instruments est constante pour assurer une pression régulière dans la chaudière. J'admire tous ces tuyaux de cuivre qui enchantent le noir de la cabine, les cadrans derrière lesquels se cachent des aiguilles farceuses car je n'ai pas retenu toutes leurs utilités. La complexité mécanique n'a pas attendu l'ère de l'informatique et du virtuel. Il vaut mieux éviter de toucher les tuyaux -très chauds- de cuivre dont l'épaisseur des parois est de 5mm.

Enfin, j'accède à la fonction de mécanicien et me saisit du régulateur, grande barre centrale à la forme courbe qui permet de...réguler la vitesse. Au démarrage, le régulateur est ouvert en grand, avec un réglage maximum du temps de passage de la vapeur vers les cylindres afin d'obtenir la puissance maximale. Exceptionnellement nous roulerons à... 30km/h, donc pas de souci pour les radars. Malgré la responsabilité de conduire ce convoi de trois voitures où, dans la journée, jouent, chantent des enfants, j'ai le temps d'admirer la campagne alsacienne. Une mariée, en belle robe blanche, grimpe dans la cabine pleine de suie et de poussière. Elle en redescend sans une tache ! La noce s'installe dans les voitures pour fêter ce mariage.

L'autre élément essentiel est le freinage du convoi qu'il faut bien aligner le long du quai. Avec le régulateur, je ferme la pression. Le freinage est obtenu par l'application de sabots ou semelles sur les roues. Acier contre acier ne garantit pas un freinage rapide, mais de belles étincelles. Il faut donc anticiper et nul ABS ou autre béquille électronique pour aider à cette manœuvre. La manette de frein qu'il faut tourner, sert à ouvrir ou à fermer le robinet du mécanicien, et est située horizontalement à droite de la cabine. Tout se fait en douceur.

Je prends plaisir à ouvrir et fermer les barrières de l'unique passage à niveau qui, cela va de soi, n'est pas électrifié, revoilà revenu le temps des manivelles.

Nous avons fait plusieurs allers retours sur cette voie, en marche avant, en marche arrière toujours à des vitesses plus que raisonnables, les cyclistes nous dépassent en nous saluant de la main. En toute fin d'après-midi, nous chargeons le charbon dans les réservoirs et remplissons d'eau la chaudière avec une grande

chaussette qui pend le long d'un petit château d'eau.

Enfin, vient la grande toilette de cette gentille dame de fer et de cuivre : nettoyer le foyer, la cabine, essuyer les excès de graisse après avoir regraissé toutes les parties articulées. Les instructeurs rentreront la machine dans un hangar en compagnie d'une autre en cours de réfection. Tous les travaux d'entretien et de restauration se font dans ces hangars par ces amateurs qui aiment partager leur passion et préservent cet important patrimoine.

Vers midi, nous avons été conviés à partager une excellente choucroute avec toute l'équipe des bénévoles. La suie avait imprimé non seulement mes vêtements, mais aussi visage et mains malgré les gants. C'est ainsi que la baignoire de cette maison d'hôte s'est retrouvée bien grise et j'ai dû m'y reprendre à deux fois pour dissiper ce bronzage bien particulier.

Le dimanche matin, nous assistons au changement impressionnant des essieux sur une voiture de voyageur, toujours dans la bonne humeur.

C'était un de mes cadeaux d'anniversaire.... Ce fut une journée de suie et de sueur mais très agréable que j'ai partagée avec mon épouse qui craignait de s'ennuyer. Elle a passé une partie de son temps sur les plateformes des voitures de voyageurs et a pu suivre toutes mes péripéties qu'elle a gravées sur une pellicule. Ah, non, il n'y a plus de pellicules dans les appareils photos actuels. Où ai-je la tête ? Me voilà revenu dans le quotidien où réel et virtuel peuvent se mélanger.

Il y a d'autres associations qui entretiennent des trains et offrent éventuellement ce genre d'activités. J'ai voyagé dans d'autres trains à vapeur, en France le *Petit Train du Vivarais*, en Ecosse, *The Jacobite* dans lequel se déroulent quelques séquences d'un des films d'Harry Potter.

La petite ligne du Train Thur Doller Alsace se situe à une vingtaine de kilomètres de Mulhouse. Vous trouverez tous les renseignements sur leur site : <http://www.train-doller.org>. Les inscriptions pour les stages se prennent pour 2017.

Ce fut aussi un bon exercice physique, se mettre à plat ventre sous la loco, charger le charbon, courir autour de la dite loco pour graisser mille et un points, lever les barrières du passage à niveau, etc...



Casse-tête

Les notaires et les généalogistes ne vont pas rire ... (Vous non plus : avant de commencer à lire, munissez-vous d'un stock d'aspirine ...)

Femmes couguars, familles recomposées : il va y avoir du pain sur la planche pour les notaires et leurs généalogistes, en charge de régler les successions !

Voici un exemple de ce qui les attend :

Je suis un homme de 27 ans et je me suis marié à une divorcée de 46 ans, mère d'une fille de 25 ans.

Comme cette dernière aime les hommes mûrs, elle s'est éprise de mon père qu'elle a épousé.

Dès lors, mon père est devenu mon gendre, puisqu'il a épousé ma belle-fille. Mais, dans le même temps, ma belle-fille est devenue ma belle-mère puisqu'elle est désormais la femme de mon père.

Là, le notaire commence déjà à transpirer !

Or, ma femme et moi avons donné naissance à un fils. Cet enfant est naturellement devenu le frère de la femme de mon père c'est à dire le beau-frère de mon père.

Et, dans le même temps, il est devenu mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère.

Mon fils est donc mon oncle.

Là, le notaire se fait apporter un doliprane par son clerc !
Mais il n'est pas au bout de ses surprises !

En effet, mon père et sa femme ont donné le jour à un garçon qui, de fait, est devenu mon frère puisqu'il est le fils de mon père, mais aussi mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme.

Je me retrouve ainsi le frère de mon petit-fils !
Et notre grand-mère commune n'est autre que ma femme.
Du coup, je me retrouve mon propre grand-père !!

Là, le notaire fait un malaise ...
Le pauvre ! Imaginez ce que cela va être pour lui, avec le Mariage Pour Tous, lorsqu'un père sera la mère ou une mère sera le père !!



Livres

COLETTE ROUMANOFF



**LE BONHEUR
PLUS FORT
QUE L'OUBLI**



Comment bien vivre avec Alzheimer



On a beaucoup parlé cette année de la semaine contre la maladie d'Alzheimer. Un tabou est tombé, on ose raconter, on pense que les malades doivent garder leur dignité. On explore des pistes comme dans le journal « LA VIE » No 3707.

Six nouvelles pistes y sont décrites :

- La musicothérapie
- L'art-thérapie
- La visite au musée
- La magie du tango
- Le tai-chi
- La biographie

On y retrouve par exemple une référence à un livre de Colette Roumanoff "Le bonheur plus fort que l'oubli". Comment bien vivre avec Alzheimer ? Voici ce qu'elle en dit :

« Lorsque j'ai compris que Daniel était atteint d'Alzheimer, je me suis sentie déboussolée mais je n'ai pas renoncé au bonheur, même si au début il semblait s'être enfui loin de nous. Dix ans plus tard tout me paraît plus simple : le seul fil d'Ariane qui permet de se tirer de tous les pièges que la pathologie dresse sous nos pas est justement celui qui mène au bonheur partagé. Aucun autre n'est fonctionnel. Seul le bonheur assure la collaboration active du patient dans la vie quotidienne, une collaboration précieuse et irremplaçable. Retrouver le sourire, rendre le sourire. Est-ce un travail ? Est-ce une fatigue ? Non, c'est plutôt un savoir-faire et un savoir-être, qui se cultivent au même titre que toutes les activités humaines. Il ne faut jamais perdre de vue que la maladie d'Alzheimer est une maladie de la gestion de l'information. Trop d'informations fait bugger le cerveau et une absence d'informations utiles l'empêche de fonctionner. Entre les deux il y a de la place pour aménager le bonheur des patients. »



Editorial

By Odette FODRAL



Emperor penguins advancing on the ice, January 5, 2016, in Antarctica.
(RIEHLE GUNTHER / SOLENT NEW / SIPA)

I want to share with you some great news: **the declaration that the world's largest sanctuary has been established in Antarctica's Ross Sea for the next 35 years.** In choosing to protect the Ross Sea, the Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources (CCAMLR), is protecting one of the jewels of the biodiversity of our planet. Frequently called "the last ocean", it is often considered to be the last of the world's marine ecosystems that is still intact: it has suffered no major pollution, no overfishing has occurred to prevent reproduction, there are no invasive species and no one has ever thought of extracting minerals. In fact, the extraction of crude oil is prohibited.

The Ross Sea is home to one third of the world population of Adelia penguins, and one quarter of the planet's emperor penguins. According to the International Union for the Conservation of Nature (IUCN), thousands of Minke whales live a happy life in these waters, along with Weddell seals. One third of the Antarctic petrels and giant squid (fishermen found one of over 3.5 m. in 2013) also live in this marine paradise.

More especially, the Ross Sea is a sanctuary for the Antarctic toothfish, a predatory species essential for the food chain of the area, so threatened by overfishing that the species is in danger of disappearing. A female toothfish only becomes mature after 17 years. The marine reserve will now allow the species to reproduce in peace. (Source: Franceinfo).

The species menaced by climate change are frequently evoked, maybe this vital area will be protected to some extent.

Another item of good news concerns the number of signatories of the COP21 agreement. On Saturday 3 September, China and the USA ratified COP21 with signatures engaging a strong commitment. The European Union also signed in Brussels on 30 September, and finally India, the world's third largest polluter,

ratified the Paris Agreement on Sunday, 2 October. India's pledge is a major step towards the enforcement of COP21.

It took 7 years for the Kyoto Protocol, voted in 1997, to come into force, a delay reduced to just one year for the Paris Agreement on climate change. On 5 October, a delighted Patricia Espinosa, the Secretary-General of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), tweeted "72 countries, representing 56.75% of global emissions, have now ratified the Paris agreement, which will come into force in 30 days".

The 195 countries and the European Union agreed in December 2015 to take action to hold the increase in the global average temperature to well below 2 °C above pre-industrial levels and even to pursue efforts to limit the temperature increase to 1.5 °C. But the temperature has already risen by 1° and to remain below 2° is a real challenge.

To enter into force, the agreement reached at COP21 in Paris in December 2015 had to be ratified by 55 countries that produce at least 55% of the world's greenhouse gas emissions. The 55% threshold was reached on 5 October, when France, Germany, Hungary, Austria, Portugal, Slovakia and Malta deposited instruments of ratification.

We now await the concrete action that will be taken by these signatories ...

Translation by Elisabeth BELCHAMBER



In Brief

RUBRIC: THEY HAVE PASSED AWAY

We have always endeavored to include in the Bulletin the information received from the Pension Fund, knowing how important it is for retirees especially those who are far from Geneva or New York.

Unfortunately, since the installation of the new IT system, the lists are no longer available.

We hope that it will be possible to receive this information again in the near future.

MOURNING

There is sadness over the victims of attacks that occurs in almost all countries of the world.

We also remember the deaths of the UN peace-keeping troops since their establishment in 1948.

128,000 military staff, police and civil personnel have been deployed in the world. Almost 130 died in 2015, more than 3,500 died since 1948.

UNJSPF Pension Fund: Improving Client Service: Introducing Member Self-Service (MSS)

This message was received by the beneficiaries who have an e-mail address. Do not hesitate to test and check your personal information.

Dear Colleagues,

In our continuing efforts to improve client service we are pleased to inform you that the UN Pension Fund launched its new Member Self-Service (MSS) tool last month.

One of the most critical aspects of the Fund's new Integrated Pension Administration System (IPAS) is the new nine-digit unique identification number (UID) assigned to all UNJSPF members, which is required to register for MSS. This UID will not change regardless of your status with the Fund.

If you have not yet registered with the new MSS, we encourage you to kindly take the time and do so by using the following identifiers:

Your UID is enclosed here XXXXXX

Name associated with this XXXX XXXX

You can go to this website: <http://mss.unjspf.org/> and follow the instructions to register for MSS or, watch this video to guide you through the registration process: (<https://youtu.be/9-r-2p7FOQ8>).

If you have any trouble, please write to: MSSsupport@unjspf.org

Thank you for your kind attention and cooperation.

Maria Clarissa O'Donnell, Chief of Operations

Bulletin :

We only published 4 issues of the Bulletin during 2016: the Annual Report and SPRING, SUMMER and AUTUMN issues.

As from January 2017 we expect to reinstall the normal frequency of 5 issues per year. To do so, we need additional articles to propose interesting contents to our readers.

Please take your pen, your pencil or even your keyboard....

AAFI-AFICS' VIP journeys

Valérie Vieille prepares and organizes these trips with lots of dedication. Recently 10 participants enjoyed a 4-day trip to Aix-en-Provence on the traces of Paul Cézanne. (Picture Cezanne workplace, Odette Foudral).



Elections to the AAFI-AFICS Committee

There are only 6 candidates for the 9 vacant seats on the Committee, namely:

Ravindra Chopra
Venkataraman Narasimhan
Monika Spyczak-Von-Brzezinska
Juan Mateu
Dev Ray
Pierre Vangeleyn

This is of course too few but with only a few motivated people great things can nonetheless be achieved.

The election procedure will be finalized with the validation of the results at our next General Assembly in 2017.



The 105th International Labour Conference

The 105th International Labour Conference (2016) closed following two weeks of deliberations on key world of work issues. “We worked out what needs to be done to increase organization of production in global supply chains go contribute to the promotion of decent work” said the Director General Guy Ryder in his closing remarks. He added that the Conference set a compass to guide member States to meet their obligations to apply ratified conventions and refined the world’s maritime labour code. “And if all of that were not enough, we set the course for making obsolete poverty history by 2030”, he concluded, referring to his report to the Conference entitled “The End to Poverty Initiative: the ILO and the 2030 Agenda”.

Five Conference committees dealt with topical labour issues:

- A Committee gave a strong mandate to the ILO to lead the global call to bridge governance gaps in supply chains.
- Another Committee recommended the Conference to adopt, *inter alia*, in the framework of occupational safety and health, an amendment to the Code of the Maritime Labour Convention (2006), fixing a set of guidelines for the elimination on ship board harassment and bullying.
- A third Committee recommended to the Conference the adoption of a resolution which calls for concrete action to achieve the full potential of then ILO Declaration on Social Justice for a fair globalization (2008) through its action in the framework of the UN’s 2030 Agenda and integrating decent work into national sustainable development strategies.
- A fourth Committee held a first discussion concerning the revision of the Employment Transition from war to peace (1944) to take account of the contemporary context and the need to respond to conflict and disaster situations.
- Finally, the Committee on the Application of conventions and recommendations discussed a General Survey concerning migrant workers’ instruments. It also adopted conclusions on 24 individual cases related to issues arising from the implementation of labour rights.



69th World Health Assembly

The 69th World Health Assembly met in Geneva from 23-28 May, with a record-breaking number of participants and agenda items. In her opening statement, Dr Margaret Chan, Director-General, celebrated recent progress in global public health but warned about the resurging threat of emerging and re-emerging infectious diseases and the “slow motion” disasters of a changing climate, antimicrobial resistance and the rise of chronic non-communicable diseases like cancer, heart and lung disease and diabetes. However, the 2030 agenda for sustainable development aims to avert such disasters and inspires “optimism and hope”.

Many resolutions and decisions were approved, especially in the following areas:

- Establishment of a new Health Emergencies Programme, adding operational capabilities for outbreaks and humanitarian emergencies to complement WHO’s technical and normative roles.
- Global Strategy and Action Plan on Ageing and Health, 2016-2020.
- Adoption of the WHO Framework of Engagement with Non-State Actors
- Air pollution - delegates welcomed a new road map responding to the adverse health effects of air pollution.
- The health sector’s role in the sound management of chemicals.
- The health workforce – a *Global Strategy on Human Resources for Health: Workforce 2030* - was adopted.
- Global plan of action on violence.
- Prevention and control of non-communicable diseases.
- The health-related Sustainable Development Goals.
- Tobacco control.
- Nutrition.
- Three global health sector strategies – on HIV, viral hepatitis and sexually-transmitted infections for the period 2016-2021.
- Access to medicines and vaccines.
- Research and development – acceleration of the development of the WHO Global Observatory on Health Research and Development.
- Adoption of the WHO Framework on Integrated, People-Centered Health Services.
- Global Strategy for Women’s, Children’s and Adolescents’ Health, 2016-2030.
- Increased transparency in the process for election of the Director-General.

In her closing remarks, Dr Chan referred to the one overarching message she had taken from the Assembly: “We can do anything in the world we want to, provided we speak with a united voice.”

Extracts from the report prepared by
Sue Block TYRRELL

International Day of Older Persons

By Odette FODRAL

The International Day of Older Persons was celebrated at the WHO by the Division for Ageing and Quality of Life (John Beard) with a number of speakers recalling action taken on ageing within their countries (Argentina, Japan, Slovenia). Also present were HelpAge, the International Red Cross Committee, the High Commissioner for Human Rights, Zaid Ra'Ad Al Hussein, the Economic Commission for Europe, the NGO Committee on Ageing (Geneva) and, of course, AAFI-AFICS. Simultaneous interpretation was financed by GINA who also offered the cocktail. Once again Roger Fontana helped to ensure the smooth running of the event.

As the pyramid of world ages reveals, this international day is of ever-increasing importance. Between 2000 and 2050, the proportion of the world population aged 60 or more years will rise from around 11% to 22%. During this same period, the number of people aged 60 or over will reach 65 million.

This will have an impact on world economy unless the subject is treated positively and objectively.

Unfortunately, already now, older persons are made to feel that they are a nuisance, .. and expensive.

Many efforts are being undertaken to enhance a more positive approach, such as, in Geneva, by the VIVA¹, an association which puts children into contact with older persons, thus creating a positive image which will be invaluable in the future. In this context, the action taken by the city of Geneva, which has created the Cité Seniors², rue de Lausanne, and the Pays de Gex, where the CLIC³ is very active, should also be noted.

Many other initiatives are also developing. The WHO does not merely define ageism but is showing the way to finding solutions to overcome this social phenomenon through, for example, resolution WHA69 of 28 May 2016, but more especially by stressing the need for all international organizations and their partners to work together. A first step was taken with the creation of the network of Age Friendly Cities.

The Human Rights Council appointed an independent expert on the enjoyment of human rights by older persons, who has observed during her visits to different countries that even if ageism is hidden or even denied, it is nevertheless present. On 1 October, a resolution (see Annex) was adopted to prolong the mandate of the independent expert, underlining the importance of dealing with the ageing of

¹ <http://www.association-viva.org>

² <http://www.ville-geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors>

³ <http://www.cc-pays-de-gex.fr>

the population. Nothing is guaranteed: the right to care, to accede to public places, to consideration socially, to respect.

However, to change the perception of older people, they must themselves learn to present a positive image, not physically but in their attitude, by being more open to others and less grumpy.

Translation by Elisabeth BELCHAMBER



Human Rights Council's Resolution A/HRC/33/L.9

United Nations

A/HRC/33/L.9



General Assembly

Distr.: Limited
26 September 2016

Original: English

Human Rights Council

Thirty-third session

Agenda item 3

**Promotion and protection of all human rights, civil,
political, economic, social and cultural rights,
including the right to development**

**Albania, Argentina,* Austria,* Bosnia and Herzegovina,* Brazil,* Bulgaria,*
Colombia,* Cyprus,* Ecuador, El Salvador, Haiti,* Honduras,* Israel,* Malta,*
Mexico, Montenegro,* Panama, Peru,* Portugal, Qatar, Slovenia, Spain,* Timor-
Leste,* Turkey,* Uruguay:* draft resolution**

33/... The human rights of older persons

The Human Rights Council,

Guided by the purposes and principles of the Charter of the United Nations,

Guided also by the Universal Declaration of Human Rights, the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, the International Covenant on Civil and Political Rights, the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, the Convention on the Rights of Persons with Disabilities and other relevant human rights instruments,

Reaffirming the Vienna Declaration and Programme of Action,

Bearing in mind the Political Declaration and the Madrid International Plan of Action on Ageing of 2002, and all other relevant General Assembly resolutions,

Recalling Human Rights Council resolutions 21/23 of 28 September 2012 and 24/20 of 27 September 2013 on the human rights of older persons,

Recalling also its resolutions 5/1, on institution-building of the Human Rights Council, and 5/2, on the Code of Conduct for special procedures mandate holders of the Council, of 18 June 2007, and stressing that the mandate holder shall discharge his or her duties in accordance with those resolutions and the annexes thereto,

Welcoming the work and taking note with appreciation of the reports of the Independent Expert on the enjoyment of all human rights by older persons and of the Open-ended Working Group on Ageing, which is open to all States Members of the United

* State not a member of the Human Rights Council.

Nations, for the purpose of strengthening the protection of the human rights of older persons,

Acknowledging the efforts of States to determine the best way to strengthen the protection of the human rights of older persons, considering the various proposals that have been made within the Open-ended Working Group on Ageing, including the possible elaboration of a multilateral legal instrument on the rights of older persons,

Acknowledging also the adoption of the 2030 Agenda for Sustainable Development,¹ and stressing the need to ensure that no one is left behind, including older persons,

Recognizing the essential contribution that older men and women can make to the functioning of societies and to the achievement of the 2030 Agenda,

Noting with appreciation the developments at the regional level towards the protection and promotion of the human rights of older persons, such as the Inter-American Convention on the Protection of Human Rights of Older Persons and the Protocol to the African Charter on Human and Peoples' Rights on the Rights of Older Persons in Africa, as adopted by their State parties,

Noting that, between 2015 and 2030, the number of persons aged 60 years or over is projected to grow by 56 per cent, from 901 million to 1.4 billion, and that this increase will be the greatest and the most rapid in the developing world, and recognizing that greater attention is needed to the specific challenges affecting older persons, including in the field of human rights,

Concerned at the multiple forms of discrimination that may affect older persons and at the high incidence of poverty and isolation among this particularly vulnerable group, especially older women, persons with disabilities, persons of African descent, individuals belonging to indigenous peoples, persons belonging to national or ethnic, religious and linguistic minorities, rural persons, persons living on the streets, migrants and refugees, among other groups,

1. *Recognizes* that older persons face a number of particular challenges in the enjoyment of their human rights that need to be addressed urgently, including in the areas of prevention of and protection against violence and abuse, social protection, food and housing, right to work, equality and non-discrimination, access to justice, education, training, health support, long-term and palliative care, lifelong learning, participation and accessibility;

2. *Emphasizes* the need for a comprehensive, all-encompassing approach to the care of older persons, which should be sustainable and based on human rights, and the need for coordination among sectors, policies, institutions, regional and local governments throughout the continuum of care, from prevention, promotion, rehabilitation to long-term and palliative care, including social care and other community services;

3. *Recalls* the need to combat the various forms of violence against older persons, a widespread phenomenon that includes discrimination in the public sphere, linguistic and employment discrimination, lack of access, isolation, neglect, financial exploitation, physical and psychological violence and the withholding of basic needs, as well as physical attacks;

4. *Reiterates* that poverty and lack of income security constitute major concerns for many older persons and that information and advisory services on social security

¹ General Assembly resolution 70/1.

payments, pensions and retirement planning contribute to preventing old-age poverty, reducing the risk-of-poverty rate, vulnerability and social exclusion;

5. *Emphasizes* that consultation with older persons is essential in the formulation and adoption of legislation and policies relating to their specific needs and concerns;

6. *Decides* to extend the mandate of the Independent Expert on the enjoyment of all human rights by older persons for a period of three years:

(a) To continue to assess the implementation of national, regional and international standards relevant to the rights of older persons and to identify, exchange and promote best practices related to the promotion and protection of these rights;

(b) To report on developments, challenges and protection gaps in the realization of the rights of older persons, including as input to the work of the Open-ended Working Group on Ageing, and to make recommendations to the Human Rights Council in this regard;

(c) To gather, request, receive and exchange information and communications from and with States and other relevant sources, including older persons, their representative organizations and other civil society organizations, on violations of the rights of older persons;

(d) To conduct, facilitate and support the provision of advisory services, technical assistance, capacity-building and international cooperation in support of national efforts for the effective realization of the rights of older persons;

(e) To raise awareness of the challenges faced in the realization of the human rights of older persons and of the positive contribution of older persons to society, and to provide them with information about their rights;

(f) To engage in dialogue and to consult with States and other relevant stakeholders, including United Nations agencies, funds and programmes, regional human rights mechanisms, national human rights institutions, older persons, civil society organizations and academic institutions;

(g) To work in cooperation with States, assisting them when requested, in order to foster the implementation of measures that contribute to the promotion and protection of the rights of older persons;

(h) To integrate a gender and disability perspective throughout the work of the mandate, and to address multiple, intersecting and aggravated forms of discrimination faced by older persons;

(i) To work in close coordination, while avoiding unnecessary duplication, with the Open-ended Working Group on Ageing, other special procedures and subsidiary organs of the Human Rights Council, relevant United Nations bodies and the treaty bodies;

7. *Requests* all Governments to cooperate with the Independent Expert, and invites them to provide the mandate holder with all the necessary information related to the mandate;

8. *Encourages* all relevant stakeholders, including United Nations agencies, funds and programmes, human rights mechanisms, national human rights institutions and civil society, and invites the private sector, donors and development agencies, to cooperate fully with the Independent Expert to enable the mandate holder to fulfil the mandate;

9. *Requests* the Secretary-General to ensure that the reports of the Independent Expert are brought to the attention of the Open-ended Working Group on Ageing, in

accordance with paragraphs 1 and 3 of General Assembly resolution 67/139 of 20 December 2012;

10. *Requests* the Secretary-General and the United Nations High Commissioner for Human Rights to provide the Independent Expert with all the human, technical and financial resources necessary for the effective fulfilment of the mandate;

11. *Decides* to remain seized of the matter.



UNJSPF Board meeting in July 2016

The Board of the UNJSPF met for its annual session in Vienna from 14 to 22 July 2016 (AELE Headquarters).

Retirees were represented by the six persons designated by the FAFICS Council.

The United Nations Joint Staff Pension Fund is in a sound financial position and has a positive actuarial status. As of 21 July 2016, the assets of the Fund were valued at US\$ 54.2 billion. The members of the Board want to reassure the participants, the retirees and the beneficiaries that the Fund is able to meet its pension and benefit payment obligations over the long term.

The Board recognized the adverse impact that the delayed payment of pension benefits is having on some new retirees. Aware of the multiple causes for these delays, the Board confronted the with its responsibilities, and noted the measures introduced by the Fund to improve caseload processing and welcomed initiatives to strengthen client services and communications.

The Board also took special measures, approving additional temporary resources and accepting that the Fund considers making provisional payments. The Board will continue to provide support to the management of the Fund and will inform stakeholders of developments as these delays are resolved.

The Board recognizes and supports the efforts and dedication of the Fund's management and staff who fulfil, daily, a complex mandate, serving over 126,000 participants and some 71,000 retirees and beneficiaries.

The Board is confident that the Fund's future is secure. The Board will meet again in July 2017.

The official 'Report of the United Nations Joint Staff Pension Fund' (A/71/9), 63rd session (14-22 July 2016) was published in New York on the 25 October 2016.

Source : UNJSPF.org

The Nuremberg Trial

On 1 April 1933, Joseph Goebbels declared in a radio broadcast: “We have deleted 1789 (the French Revolution) from history”. Has the Nuremberg Trial of war criminals in Nuremberg deleted from history Nazism and all other extremisms in all shapes? No, history does not disappear, but this trial has defined crimes against humanity and the responsibilities of those military and political leaders in the organization of this barbarity.

Before this trial, in 1933, the Munich prosecutor alternate, Joseph Hartiger, dared initiate prosecution against the Nazi administration and its procedures, and his arguments were confirmed during the Nuremberg Trial (“The First Victims of Hitler”, Timothy W. Ryback).

The Nuremberg Trial initiated by the Allied Powers against 24 of the major responsible leaders of the Third Reich, accused of conspiracy, crimes against peace, war crimes and crimes against humanity, was held from 18 October 1945 to 1 November 1946: it was the first international criminal tribunal.

On the basis of several agreements between the Allies, the Trial took place under the jurisdiction of the International Military Tribunal in Nuremberg, sited in the US occupation zone of Germany. The Tribunal was created by the treaty signed on 8 August 1945 by the governments of the USA, the United Kingdom, the USSR and the Provisional Government of the French Republic. The charges were (as noted above) conspiracy, crimes against peace, war crimes and crimes against humanity, the latter being a partially novel notion (Wikipedia).

A member of the AFICS Committee, our friend Yves Beigbeder, who participated in the Trial, has accepted to answer our questions.

Pierre Vangeleyn: It is surprising that a young man of 22, a recent law graduate, was placed in such an historical context.

Yves Beigbeder: I worked at the Nuremberg War Crimes Trial as an assistant to my uncle Henri Donnedieu de Vabres, the French judge, from March to August 1946. Donnedieu was a former professor of criminal law and an international law specialist. His lack of judiciary experience was in part compensated by the long experience of his alternate, Robert Falco as judge in the Court of Cassation who had been dismissed by the Pétain regime as a Jew in December 1940.

The judge needed some help and he called on two nephews in succession to Nuremberg. I was the second one, a recent law graduate (the French licence en droit) aged 22. I was asked to summarize French verbatim records of the hearings, delivered daily in four languages, on seven defendants (out of 22). They included Hans Frank, originally a lawyer, the Governor-General of Poland, the “Butcher of Poland”. I wrote a short article in the French Protestant weekly *Réforme* (25 May 1946) on his unique guilty plea of 18 April 1946: a converted Catholic, he said that

he was possessed by a deep sense of guilt. Baldur von Schirach, the Nazi youth leader, but also the Vienna Gauleiter, was another of my “clients” entrusted to me by my uncle in view of my (then) strong interests in scouting. In his testimony in May 1946, he said that he was always tolerant. He learned about the gas chambers and massive exterminations only in 1944. He concluded: “Hitler is a murderer. Auschwitz must mark the end of racism. It is a shame on German history”.

My summaries were dictated to French secretaries, older than me, who wondered whether I was up to the job. My work was in the back office but I was allowed occasionally to be present on important occasions during a Tribunal’s session.

P.V. At the end of the war, a bombed Europe was devastated, more particularly the defeated Germany. In 1958, I saw entire districts totally levelled and protected from the public by wood fences, notably in Würzburg and Aachen. In 1946, what were your living conditions?

Y.B. The Trial was held in a devastated Nuremberg, where only the Tribunal was an oasis of order and justice. Coming from a France still suffering from its defeat, the German occupation and shortages, the Tribunal set in the US zone of occupied Germany was for me a place of luxury offering all the products still missing in my country. French participation in the Trial suffered from the lack of adequate financial resources, available documentation and the shortage of qualified jurists: the French judges had almost no legal staff and the French prosecution staff was meagre in comparison with US and British delegations. Transportation from Paris to Nuremberg was provided by the US military, and British cars took the French judges on excursions.

I was lodged in a requisitioned house in the suburbs of Nuremberg together with Donnedieu and Robert Falco, and their wives. My uncle knew German but no English which hampered any professional or social familiarity with his American and British colleagues. Falco and his wife knew good English. We were driven each day to the Tribunal under the protection of two US military bodyguards.

P.V. Going back to the Trial itself, how did it work?

Y.B. Falco, during the London negotiations before the Trial and Donnedieu during the deliberations of the judges before the judgments challenged the legal validity of a “crime against peace” in international law and submitted their objections to the concept of a conspiracy, these two concepts strongly presented and maintained by Robert Jackson (the American prosecutor) and included in the Nuremberg Charter.

There was a contrast between the dramatic solemnity of the trial sternly and ably led by its British President, Sir Geoffrey Lawrence, the rows of the defendants, former powerful Nazi leaders, the smooth American operational efficiency, and the offer of evening distractions at the Grand Hotel and week-end tours. Among the gifted interpreters who initiated the new “simultaneous interpretation” technique, I

remember the Russian interpreter who forgot his stuttering when he spoke to the microphone.

Hermann Goering, although thinner and deprived of his flamboyant uniforms, was the leader in the dock and faced the charges of the American prosecutor, Robert Jackson, in April 1946 with aplomb and a better insider knowledge of Nazi facts. Rudolf Hess looked absent except to reject the jurisdiction of the Tribunal and deny, like all the defendants, any guilt. The generals and admirals maintained their dignity. One of the most impressive testimonies also in April 1946 was that of Rudolf Hoess, who had been Commandant of the Auschwitz extermination camp from May 1940 to December 1943, as a damning witness for Kaltenbrunner. Hoess declared calmly having personally sent to death in gas chambers close to two million detainees (present estimates are 1.1 million detainees' deaths). He was told that this was to prevent the Jews from annihilating the German people. He also gave details on the Nazi medical experiments.

I remember a visit of Raphael Lemkin, the Polish lawyer, to our house. He was promoting his concept of genocide and tried to have it mentioned in the judgment. He failed, but the Genocide Convention was adopted by the UN General Assembly on 9 December 1948.

I left Nuremberg in August 1946. The four judges and their alternates had started their deliberations in June, before the end of the public proceedings. The trial, which started on 18 October 1945, ended on 1 November 1946. Donnedieu and Falco gave me a precious testimonial that I had performed my duties to their entire satisfaction.

I then went to Indiana University in Bloomington on a two-year scholarship, where I completed requirements for a Master's degree in Education and Psychology, leaving the Nuremberg trial well behind. I then engaged in a long career in UN organizations, the Food and Agriculture Organization of the UN in Rome, and the World Health Organization in Africa, Denmark, Alexandria, New Delhi and Geneva. I was a Personnel Officer, and finally Assistant Chief of Personnel in WHO at Geneva. My work involved legal duties.

P.V. Albert Speer, architect during the Nazi regime and particularly one of the organizers of the forced and criminal labour of war prisoners and deported persons was only sentenced to a twenty year imprisonment, in spite of his implication in the Nazi system. Is this logical on a judiciary basis?

Y.B. The judges based their judgments on the charges and defence arguments in relation to the charges in the Nuremberg Charter. Speer recognized his own responsibility and that of the Nazi regime in crimes charged against them, in contrast with the denial of the other defendants – furthermore he did not implement Hitler's orders of "scorched earth" in Germany and in Western countries, and he had made plans for the assassination of the Führer.

P.V. Hermann Goering, sentenced to death, managed to commit suicide in spite of the constant surveillance exercised over him and other defendants. This is difficult to comprehend, did he benefit from complicity?

Y.B. The prisoners were bodily searched at least once a day. Under these conditions, it was difficult if not impossible to be given a cyanide pill: it is therefore evident that he benefited from some kind of help.

P.V. Twelve death sentences by hanging were pronounced and carried out, except one in absentia and Goering's suicide. The United Nations created in 1948 voted later the abolition of the death penalty: is there any relationship between this trial and the United Nations?

Y.B. No, the Trial had nothing to do with the United Nations: the Tribunal was created by the Treaty of 8 August 1945 by the Governments of the USA, the UK, the USSR and the Provisional Government of the French Republic. 19 other countries later adhered to the Treaty.

P.V. What happened after this unusual trial, the first of its kind?

Y.B. The Nuremberg and Tokyo trials were later criticized as “victors’ justice”. Their jurisdictions and judgements were also based on charges which were not part of international law when the alleged crimes were committed. In Nuremberg, the German lawyers used the *tu quoque* (you too) argument: they denounced the Soviet aggressions against Finland and Poland (crimes against peace) and the Katyn slaughter, and the mass bombing of German cities by American and British planes.

On the positive side, Nuremberg is credited as a major juridical and judicial precedent in international law: for the first time, high level political and military leaders were held responsible for crimes committed in their name or in the name of their government. Individual responsibility replaced the ineffective state responsibility. A civilized, punctilious, judicial process replaced raw vengeance and summary executions. Donnedieu wrote in 1947 that although Nuremberg was human justice, incomplete justice, a relative justice was better than no justice. For him, the Nuremberg judgment ratified the supremacy of international law over national law. It also affirmed the primacy of conscience over the exigencies of discipline.

The Nuremberg Charter, the new definition of international crimes, the Tribunal’s procedures and jurisprudence have served as essential precedents for the creation and functioning of the later international criminal tribunals and of the International Criminal Court. It opened international law to individuals, previously reserved to states: individuals had obligations under international law. The Universal Declaration of Human Rights, adopted in 1948, affirmed that they also had rights.

In spite of its limitations and failings, international criminal justice remains as an important instrument to fight against the impunity of criminal leaders.

I returned to the Nuremberg trial when I started giving courses on international organization to universities in North America and in Europe, besides my WHO work and after my retirement. Part of my courses concerned international justice and Nuremberg came back in the picture. The creation of international criminal tribunals in the 1990s – the Former Yugoslavia, Rwanda, Sierra Leone, Cambodia, Lebanon – and the establishment of the International Criminal Court in 2002 renewed my interest in the fight against the impunity of major leaders. I published five books on international criminal justice and tribunals between 1999 and 2011.

Thanks to these books, I was invited in 2007 to give a lecture in Jamestown, North of the New York State, site of the Robert Jackson Centre, the Nuremberg prosecutor. My topic was “France and the Nuremberg Trial” (see <http://yvesbeigbeder.blogspot.fr>). I was also interviewed on my life during the German occupation of France, my family and Nuremberg.

In November 2015, I was invited by the Nuremberg City to participate in a ceremony to celebrate the 70th anniversary of the start of the Trial in 1945, with two other “survivors”, two Americans, the American prosecutor Robert Jackson’s former bodyguard and the former chief interpreter. Treated like kings during these two days, we served as witnesses in a public session presided by the Mayor in the very same room as that of the 1946 Trial. We were interviewed by British, German and Russian television channels – total shocking absence of French radios or televisions. I also replied to questions from a group of German teachers.

I was impressed by the open spirit of elected city members of Nuremberg who transformed the city of Hitler’s Anti-Semitic laws and of the large Nazi public meetings into a city of human rights promotion, with a human rights street, a human rights house and many conferences on these issues.

Why has the Vichy mayor not followed this fine example?

In May 2016, I was filmed at home by a German television team on my experience in Nuremberg, for Arte.

My short stay in Nuremberg has had a very long later life!

P.V. Thank you for the time you spent on this article. It is exceptional to be able to meet a person that has experienced these historical moments. Yves was responsive with humility and modesty.

When I was 13, my parents took me on a visit to Natzweiler-Struthof, one of the few concentration camps in France. The site was still untouched, without arrangements and monuments. Only a horrific pyramid of shoes and slippers marked the entrance of the crematorium. I still have this “picture” in my mind. From this moment, I have been interested in the period which led to World War Two.

I express my gratitude to the colleagues of AOMS for publishing an article by Yves Beigbeder, which has been reflected in the replies by Yves.

Interview by Pierre VANGELEYN
Translation by Elisabeth BELCHAMBER



Shakespearean Words

By Aamir ALI

How do we make new words? Look them up in the dictionary, of course. Aah, but how do we get them in the dictionary in the first place? Ay, there's the rub.

No, no, we've got to have some base for them before the dictionary stage. Like addition, or amusement: yes, they had a basis there all right. But sit down and coin a brave new word, like scamel, and you don't know where you are. Did it stem from scam? Or camel? Shakespeare did try to squeeze in a new word there: scamel, but it didn't fly. (It was probably a typo anyway, and if you saw Shakespeare's writing, you would wonder why you don't have hundreds more.)

Let's try some more easy ones, where you wonder why you didn't pick them out sooner. Watchdog, or soft-hearted, lacklustre, fashionable. Not that we were there to do so, but Shakespeare was. Something around one thousand and seven hundred new words were slipped by magic into the language, mostly without any fuss or bother. One thousand and seven hundred; 1,700.

Latin was a good supplier of words. Latin was learnt in schools, where the children went around chanting, Latin is a language // As dead as dead can be, // It killed the ancient Romans, // And now It is killing me. It was very useful in providing suffixes and prefixes. An almost frightening word, consanguineous, is simple when broken down into its components. Con=with. Sanguine=blood.

"With blood"; equals "of the same blood."

Italy was in full flow in the sixteenth century, so we should take one or two Italian words that were welcomed with open arms by the English; what about banditto? Just knock off the two letters at the end and you have a wonderful bandit at the end.

Perhaps the most fun that Shakespeare had was turning nouns into verbs, and verbs into nouns. For instance to elbow. The process of words acquiring an additional lexicographic value continues: witness the word host. It is only recently that it became current to use it as a verb: he hosted the party. Shakespeare made adjectives like deafening; and adverbs like rightly. He made crazy words like zany

and kickshaw. As Virginia Woolf said: the word-coining genius, as if thought plunged into a sea of words and come up dripping.

Above all, sound and sense (and pounds and pence); sound had to match the sense. Here are some sounds that became language without anyone really noticing it: gossip, gnarled, hobnob.

It was about Shakespeare's time that the English language took a great leap forward. Dictionaries came into being and language spread. Did old time pedants sit back clucking their disapproval? I do not think so. Shall I tell you of a recent experience? It was only a couple of weeks ago that I had my knuckles rapped for just such a solecism. I was describing a sticky napkin that a hospital nurse was fixing round my neck; it was a sticky business. It came off my neck only to wrap itself round my pyjama which happened to be anointing my manly chest just then. I wrote how the napkin was not removable, because the moment you removed it from one place, it wound itself round another. I wrote, it was unremovable. Immediately the computer bounced back, and drew a coloured wavy line to scold me for trying to use a word that didn't exist! (I jolly well left it there!)

One word that has drawn the most admiration is the name Jessica. It is a name of pure invention, and pure joy. Sit Jessica, look how the floor of heaven // It is thick inlaid with patens of bright gold.

And since the time of Shakespeare, countless maidens have been called Jessica. Perhaps few knew that they were sharing the name with Shylock's daughter.

And what about phrases? Bernard Levin, the leaned columnist of Times, once gave us a page of Shakespearean phrases, all at one go. Here are a few to go on with: If you cannot understand my argument, and declare "It's Greek to me," you are quoting Shakespeare; if you claim to be more sinned against than sinning, you are quoting Shakespeare; if you recall your salad days.....; if your property has vanished into thin air.....; if you have seen better days or lived in a fool's paradise; if you think it is early days and clear out bag and baggage....; by Jove! O Lord! Tut, tut! For goodness sake! What the dickens! But it is all one to me, for you are quoting Shakespeare.



Humour

As we grow older, and hence wiser, we slowly realize that wearing a \$300 or \$30 watch - - - they both tell the same time.

Whether we carry a \$300 or \$30.00 wallet/handbag, the amount of money inside is the same.

Whether we drink a bottle of \$300 or \$10 wine, the hangover is the same.

Whether the house we live in is 300 or 3000 sq. ft. the loneliness is the same.

You will realize, your true inner happiness does not come from the material things of this world.

Whether you fly first or economy class, if the plane goes down, you go down with it.

Whether you fly first or economy class, if the plane reaches its destination, everyone arrives at the same time.

Therefore . . . I hope you realize, when you have mates, buddies and old friends, brothers and sisters, with whom you chat, laugh, talk, sing, talk about north-south-east-west or heaven and earth that is true happiness!

Five Undeniable Facts of Life:

1. Don't educate your children to be rich. Educate them to be happy so when they grow up they will know the value of things not the price.
2. Best wise words: "Eat your food as your medicines. Otherwise you have to eat medicines as your food."
3. The one who loves you will never leave you because even if there are 100 reasons to give up he or she will find one reason to hold on.
4. There is a big difference between a human being and being human. Only a few really understand it.
5. You are loved when you are born. You will be loved when you die. In between, you have to manage!

If you just want to walk fast, walk alone; but, if you want to walk far, walk together!

Six Best Doctors in the World

1. Sunlight
2. Rest
3. Exercise
4. Diet
5. Self Confidence
6. Friends

The nicest place to be is in someone's thoughts,
The safest place to be is in someone's prayers,
And the very best place to be is in the hands of God.

Source : INTERNET



Full Steam Ahead!



In his book, *The Road*, Jack London describes the daily life of the hobos, the migratory labourers who travelled round the United States often riding on freight trains, pulled by powerful and impressive steam engines. In his youth Robert Mitchum was one of these travelers who created their own society with its rules and codes.

Our Vice-president finally recruited by the SNCF

Some luxury trains are still pulled by these famous steam engines: the “*Pride of Africa*” in South Africa, the “*Zambesi Special*” and a few others. Most modern trains no longer operate with these powerful machines which embellished the posters of films such as *La bête humaine* (The Human Beast), Buster Keaton’s *The General* or *Murder on the Orient Express*. In many westerns, these engines and wagons are an essential feature of the film. A journey by train is often more comfortable than any other form of locomotion, no longer with the inconveniences of the steam engine, the cinders flying in through the open window, the noisy puffing, the strident whistles, the long narrow corridors leading to the passenger compartments.

Maybe you would like to rediscover the charms of such leisurely progress? Maybe you would like to leave for a while the “slavery” of the computer, the invasion of electronic dictatorship, and return to something more concrete?

To regain this atmosphere, somewhat forgotten in France and certainly also in other countries, a few enthusiasts, with a love of brass and other materials, are restoring these heavy engines, that pant slowly or rapidly a bit like a human heart, and the carriages and wagons. The “*Train des Mouettes*” (The Seagull Train) takes you near to Marennes to taste the famous oysters. In the Somme Bay, in Picardy, in Ardeche, Provence and also other regions, during the summer months, these elderly beauties travel slowly over touristic routes.

“*Train Thur Doller Alsace*” is an association of volunteers who manage a line that runs from Cernay Saint-André to Sentheim from mid-May to end October. Adults, children and grand-children can travel safely in cars (*Palavas*) dating from 1892, pulled by a steam engine or in a 1952 Renault railcar.

There are a number of different possibilities and themes. You can rent a train for a private event or take part in a one-day steam-train course. This is how, on one of the rare sunny days of the month of May, I emerged nicely tanned ... and at the end of the day with a bath grey with soot!

Officially the course is held from 8h00 to 17h30 but this timetable is not respected, either in the morning or in the evening. I was asked to arrive earlier, around 7h30

and at the end of the day no one looked at their watches to leave these smiling and devoted volunteers who look after all these machines.

It is better not to come dressed in tie and suit, nor in a long dress, and to arrive well equipped with gloves, boots, thick cotton clothes, cap, leg and arm protection, and preferably a red scarf to respect the tradition of the steam driver/mechanics.

We were four volunteers, including a charming lady, and as soon as we arrived we were taken around the engine, the 1914 Meuse (350 hp), by our instructors. A brief theoretical training, and we set to greasing the different parts, pipes, rods, pistons, etc., cleaning the grills of the ashpan under the engine and, finally, reloading the furnace with lots of wood to heat up our O30T (these numbers indicate the type of engine and number of driving wheels, i.e. 3). It takes about three hours for the furnace to heat, which makes a change from our modern world, always in a hurry to arrive before we leave.

We were invited to a pleasant and copious breakfast, and then we climbed two by two into the engine. On a steam engine, there is the train driver who is responsible for controlling the locomotive's starting, stopping and speed, and the fireman who is responsible for maintaining the fire and regulating the steam pressure. Each group was accompanied by two instructors and we learnt the basic skills of these two professions.

Depending on the steam pressure, indicated on two beautiful brass cylinders, I had to open the door of the furnace with caution, taking care not to burn my hands and forearms. Despite the gloves, I did have some heated moments. I then learnt how to slide the coal into the furnace using a rectangular shovel, to avoid a burst of flame. Six to eight shovels of coal are needed, and the door of the furnace must be closed quickly, very quickly. The stock of coal is piled beside the furnace and falls on our feet.

There is no air conditioning in the cab and the open glassless windows provide only a glimpse of air. There is no time to feel cold, and like all good railway men I have a white cloth which, in spite of all my efforts, will end up like me being very grey.

The instruments have to be watched constantly to ensure that the pressure is maintained. I am in admiration of all the brass pipes that brighten the cab, and the dials with mischievous needles since I cannot remember what they are for. The complexity of these engines did not need to wait for the age of IT. It is best not to touch the brass pipes with walls of 5 mm which are very hot.

Finally, I took over as driver, and grasped the regulator – a big central curved rod – that regulates the speed. On starting up, the regulator is wide open, with maximum control of the steam going into the cylinders to obtain maximum power. Exceptionally, we are travelling at ... 30 km/hour, so no need to worry about radars. Although I was responsible for driving this three-carriage train where during the day there are children playing and singing, I had time to admire the

Alsatian countryside. A bride in a lovely white dress climbed into the cab full of soot and dust and stepped down without a single spot. The wedding celebrations were held on the train.

Another essential element is braking the convoy which has to be brought alongside the platform. Using the regulator, I shut down the pressure. Braking is activated by applying the brake shoe to the driving wheels. Steel against steel does not guarantee a rapid braking but a lot of lovely sparks. So one has to anticipate and there is no ABS or other electronic device to facilitate the operation. The brake lever, which must be turned, opens or closes the tap, and is situated on the right of the cab. Everything must be done gently.

I enjoyed opening and closing the barriers of the only level crossing which is, of course, not electrified, back to the days of the crank.

We made several trips back and forth at very moderate speeds. The cyclists waved to us as they overtook the train. At the very end of the afternoon, we loaded coal into the bunker and filled the water compartment using a long sock that hangs from the water tower.

Finally, there was the grand ablutions of this wonderful lady of iron and copper: cleaning the tender, the cab, wiping off excess oil after having again greased all the moving parts. The instructors then drove the machine to the depot, alongside another train that is being restored. All the maintenance work and restoration is done in the depot by these amateurs who enjoy sharing their pleasure and preserving this heritage.

Around midday we were invited to share an excellent choucroute with the whole team of volunteers. Soot had coated not only my clothes but also my face and hands, despite the gloves. This is how the bath in the guest house became so grey that I had to clean it twice to get rid of this rather special tan.

On Sunday morning we watched the very impressive change of the axle of a passenger carriage, carried out as always with much good humour.

This was one of my birthday presents... it was a happy day of sweat and smuts that I shared with my wife who was afraid she would be bored. She spent some of the time on the station platforms and was able to follow all my comings and goings which she recorded on film. No, no. modern cameras do not have films. What am I thinking of? I am back in everyday life where the real and the virtual can get mixed.

There are other associations that maintain trains and possibly offer similar courses. I have travelled on steam trains in France, the *Petit train du Vivarais*, and in Scotland, *the Jacobite*, which shows some of the scenes of one of the Harry Potter films.

The small *Train Thur Doller Alsace* is located some 20 km from Mulhouse. You can find information on their website : <http://www.train-doller.org>. They are taking inscriptions for the courses in 2017.

It was also excellent physical exercise, lying flat on your stomach under the locomotive, stoking the fire, running round the engine to oil the hundred and one pieces, lifting the barriers at level crossings, etc.

by Pierre **VANGELEYN**

Translation by Elisabeth **BELCHAMBER**



Letter to the Editor

Dear Editor,

AAFI-AFICS Bulletin, VOL. 75 No 3, Summer 2016, page 43 : “Brexit and all that”
by Elisabeth Belchamber

Concerning the referendum of 23rd June 2016 on the United Kingdom’s membership of the European Union, please note that

While almost 52% of those taking part in the vote voted for “LEAVE”, they constituted a mere 37.3% of the total electorate. Furthermore, if account is taken of the number of people who failed to register to vote or were for some reason ineligible, the “Leavers” probably totalled no more than one-third of the adult British population.

So much for misleading statements that “the British people” voted in favour of leaving the European Union! Moreover, the United Kingdom is a representative democracy, in which Members of the Parliament (or at least the House of Commons) are elected to take a considered view of what is best for the country, and it is estimated that the majority of MPs are in favour of remaining in the European Union.

Yours faithfully, Daphné M. Henwood



Nouveaux membres

New Members

AERTGEERTS Roger	Kruishofstraat 209 BE-2610 Wilrijk	Tubigbe@gmail.com
ANDREW John	Av. Vicente Blasco Ibanez Novelista, No. 7 Bloque 3, Escelera 2, Piso 1, Pta. 6 Patacona, Alboraya ES-46120 Valencia SPAIN	jhn.andrew1@gmail.com
BENASSER Ounsa	Rue du Grand Pré 33 CH-1202 Genève	obenasser56@hotmail.com
BETREMIEUX Christine	141 Lord Street RICHMOND VIC 3121 AUSTRALIA	cnsbetremieux@gmail.com
CRAIG Duncan	Chemin des Aglands 74 FR-01280 Prevessin	craig.duncan@gmail.com
CRISSETTI- LARGILLIERE Maria	11, Rue Rothschild CH-1202 Genève	mcrisetti@bluewin.ch
DATTA GUPTA Sajal	141 Rue de Lausanne CH-1202 Genève	guptas@unhcr.org
GOENAWAN Thomas	Chemin du la Mojonne 26 CH-1293 Bellevue/GE	tgoenawan@hotmail.com
GRANGER Richard	Route de Clémenty 61 CH-1260 Nyon	rbgranger@bluewin.ch
IQBAL Haji	575 Main Street #205 Roosevelt Island New York NY 10044 USA	hajiiqbal@mac.com
KARRENBROCK Geshe	Chemin de la Vigne Noire 3 CH-1290 Versoix	karreng@bluewin.ch
KOHLER Nathalie	31 rue Daubin CH-1203 Genève	thalieW@bluewin.ch
LEEFE Harry	Chemin de la Douane 1 CH-1278 La Rippe	harry.leefe@bluewin.ch
LEVINSKY Richard	11 Chemin de la Rochette CH-1202 Genève	rlevinsky1@gmail.com
LOM Helen	Rue Trembley 13 CH-1209 Genève	Helen.lom@gmail.com
MARGELISCH Marianne	15 B Chemin de Drize CH-1256 Troinex	marianmargelisch@gmail.com
MEIR Ute	Avenida do Zimbabwe 1302 Maputo Mozambique	ute.meir@wfp.org

PEJOVIC Bernardine	Chemin vers chez Bonjour 9B CH-1807 Blonay	dina.pejovic@hotmail.fr
RENAULT HORVAT Marithé	10 Avenue du Devin du Village CH-1203 Genève	marithe.horvat@gmail.com
SLAY Mark Alan	Rampe de Chavant 4 CH-1232 Confignon	mshay@hispeed.ch
TISSOT François Paul	10 Chemin du Champ d'Anier CH-1209 Genève	FPTissot@gmail.com
VACCA José	Chemin des Coulevres 8A CH-1295 Tannay	JMFVE2008@gmail.com
WILLAREDT Helge	300 Rue Léone de Joinville FR-01170 Gex	Helge.willaredt@wanadoo.fr
YANG Xiaoping	Chemin de la Rochette 3 CH-1202 Genève	
ZBINDEN Kuno	78, Impasse du Ruisseau FR-01170 Cessy	kuno.zbinden@orange.fr



*L'équipe de l'**AAFI-AFICS**, Comité et bénévoles, vous souhaite une très bonne année 2017.*

Que la nomination du nouveau secrétaire général apporte la sécurité pour nos pensions et notre couverture médicale et, surtout, qu'il puisse gérer les nombreuses crises qui affectent les pays et les peuples.



*The **AAFI-AFICS** Team, volunteers and Committee members, wish you all a very pleasant year for 2017.*

Let us hope that the nomination of the New Secretary General helps to secure our pensions and medical coverage, but, above all, let us hope that he will be able to solve the many issues that affect countries and their people.

